ACADÉMIE DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Académie de Nice

Rapport de jury du CRPE Bac +5 - session 2026

SOMMAIRE RAPPORT DE JURY CRPE 2026

I. Les épreuves d'admissibilité 4

A. Épreuve de français 4

B. Épreuve de mathématiques 9

Remarques par exercice 9

Conseils pour les futurs candidats 11

C. Épreuve d'application 12

C1. Arts 12

C2. Histoire-géographie, enseignement moral et civique 16

C3. Sciences et technologie 18

II. Les épreuves d'admission 22

A. Épreuve de leçon - français et mathématiques 22

B. Épreuve d'entretien 27

B1. Première partie consacrée à l'EPS intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant 27

B2. Deuxième partie consacrée à la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier 30

C. L'épreuve facultative de langue 32

III. Exemples sujets épreuves d'admission 39

Sujets français et mathématiques 39

Sujets épreuve d'entretien : 39

Sujets éducation physique et sportive 39

Mises en situation professionnelle 39

Sujets épreuve de langue : 39

Allemand 39

Anglais 39

Espagnol 39

Italien 39

INTRODUCTION

Le rapport de jury du concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) donne lieu à la présente publication dont l'objectif principal est d'informer les candidats sur les exigences et les modalités du concours afin de les aider à se préparer dans les meilleures conditions possibles.

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du CRPE est disponible ici : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075701

Les épreuves des concours externes, des seconds concours et des troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles se composent de 3 épreuves écrites d'admissibilité et de 2 épreuves orales d'admission. Les candidats peuvent également demander à subir une épreuve orale facultative portant sur une langue vivante étrangère.

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site du ministère de l'éducation nationale.

Il est conseillé aux candidats de consulter régulièrement le site devenirenseignant.gouv.fr ainsi que le site académique https://www.ac-nice.fr/crpe

Nombres de postes, de candidats présents, admissibles ou admis dans l'académie de Nice

Les 361 postes ouverts aux concours de l'enseignement public et les 6 postes ouverts au concours externe de l'enseignement privé ont été pourvus. Dans les concours publics, 16 candidats ont été inscrits sur liste complémentaire et 3 dans le concours externe de l'enseignement privé.

Concernant l'épreuve d'application d'admissibilité, 39,38 % des présents ont choisi l'épreuve de sciences et technologie, 40,66 % l'épreuve d'histoire-géographie EMC et 19,75 % l'épreuve d'arts.

54,54 % des candidats admissibles ont choisi de passer l'épreuve facultative de langue vivante avec la répartition suivante : 1,60 % allemand, 82,69 % anglais, 8,33 % espagnol, 7,37 % italien.

CRPE M2 2026	INSCRITS 2026	POSTES 2026 A POURVOIR	PRESENTS 2026	ADMISSIBLES	ADMIS SUR LISTE PRINCIPALE	INSCRITS SUR LISTE COMPLEMENTAIRE
Externe public M2	1434	277	645	418	288	16
2nd interne public	189	22	70	33	*18*	0
3ème concours public	542	62	187	105	55	0
Sous-total public	*2165*	*361*	*902*	556	*361*	*16*
Externe privé M2	229	6	40	21	6	3
Sous-total privé	*229*	*6*	*40*	21	*6*	*3*
TOTAL	*2394*	*367*	*942*	577	*367*	*19*

I. Les épreuves d'admissibilité

A. Épreuve de français

Présentation générale de l'épreuve

L'épreuve de français à partir de la session 2022 a été définie selon les modalités précisées dans l'arrêté du 25 janvier 2021, MENH2033191A.

L'épreuve écrite disciplinaire d'admissibilité de français (coefficient : 1) prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, littérature d'idées, d'essai…) d'environ 400 à 600 mots.

Comportant trois parties que le candidat doit traiter en trois heures, elle est notée sur 20 :

- Une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- Une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
- Une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve écrite de français a pour vocation d'évaluer plusieurs compétences fondamentales chez les candidats au professorat des écoles :

- La maîtrise de la langue française dans ses dimensions orthographique, grammaticale, syntaxique et lexicale ;
- La capacité à analyser un texte littéraire ou argumentatif avec rigueur et pertinence ;
- L'aptitude à construire une réflexion structurée, cohérente, et exprimée dans une langue claire et correcte.

Ces compétences traduisent les exigences professionnelles attendues d'un futur enseignant du premier degré, tant sur le plan de la maîtrise disciplinaire que de la transmission aux élèves.

Constats généraux

907 candidats ont composé sur cette épreuve d'admissibilité lors de la session 2026 pour le concours public, et 40 pour le concours privé, soit une trentaine de moins qu'à la session 2025. À noter que, pour cette session 2026, le recrutement des professeurs des écoles était également ouvert, pour la première fois, à un concours de niveau licence 3.

	Moyenne	***Médiane***	***Note minimale***	***Note maximale***	***Copies au-dessus de 10***	***Copies au-dessous de 10***
Concours public	*11,16*	*11,5*	*2,75*	*19*	*471*	*436*
Concours privé	*11,71*	*12*	*4,5*	*18*	*21*	*19*

À la lecture des rapports rédigés par les quarante binômes de correctrices et correcteurs — que nous remercions pour leur précieuse contribution —, quelques remarques d'ordre général semblent s'imposer.

Éléments encourageants

- La grande majorité des copies attestent le soin apporté à la graphie et à la présentation. Nombreuses sont celles dont la mise en forme est claire et qui témoignent d'une volonté de structuration du propos ; l'utilisation de tableaux pour distinguer différentes situations grammaticales est souvent appréciée par les correcteurs.
- Des efforts pour répondre clairement aux consignes se confirment de session en session.
- La structure du propos dans la partie 3 témoigne d'une attention méthodologique bien ancrée.

Points de fragilité

- L'orthographe, et plus généralement la qualité de l'expression, restent une faiblesse majeure : environ 70 % des copies ont été pénalisées pour leur orthographe fautive. On ne peut donc qu'insister sur l'importance d'une relecture attentive de sa copie.
- Les connaissances linguistiques — le traitement de la partie consacrée au lexique a été particulièrement défaillant — restent bien trop fragiles et trop éloignées des attendus raisonnables du concours.
- Dans le sujet de réflexion, les références culturelles sont souvent pauvres, mal maîtrisées ou inappropriées ; les qualités méthodologiques relevées plus haut ne peuvent suffire à compenser une réflexion parfois indigente.
- 31 notes éliminatoires (inférieures à 5/20) ont été attribuées.

Le sujet de la session 2026

Le texte support de l'épreuve était un extrait du roman d'Amin Maalouf, Le Périple de Baldassare, paru en 2000. Il engageait à questionner les enjeux des écrits personnels, destinés ou non à la publication, et plus généralement à réfléchir sur la relation qu'entretient l'acte d'écriture avec la connaissance empirique, entre fidélité, déception et trahison.

1. Étude de la langue

On rappellera utilement qu'en ce qui concerne la terminologie à employer, l'ouvrage à privilégier est la Grammaire du français, Terminologie grammaticale, de Philippe Monneret et Fabrice Poli, consultable sur le site Eduscol
https://eduscol.education.fr/document/1872/download

Cette première partie de l'épreuve visait à évaluer la maîtrise des connaissances grammaticales indispensables à l'exercice du métier de professeur des écoles. Les questions proposées portaient sur l'identification de classes grammaticales et de fonctions, l'analyse des formes verbales, la reconnaissance des propositions, ainsi qu'un exercice de réécriture mobilisant les compétences orthographiques et syntaxiques. Les meilleures copies se distinguent par la précision des analyses, la maîtrise de la terminologie grammaticale et la capacité à répondre exactement aux attentes de chaque question sans développer inutilement des éléments hors consigne ; elles témoignent d'une connaissance solide de la grammaire de la langue française et d'une réelle rigueur dans le raisonnement linguistique.

L'exercice de réécriture constitue, cette année encore, la partie la mieux réussie : la plupart des candidats identifient les transformations attendues et réalisent correctement les accords nécessaires. Les questions portant sur l'identification des classes grammaticales sont également mieux réussies que celles relatives aux fonctions syntaxiques. Plusieurs copies témoignent par ailleurs d'une tendance à fournir davantage d'informations que celles attendues, au risque de perdre en précision.

Principales erreurs ou difficultés constatées :

- Lorsque la transformation impliquait plusieurs modifications simultanées (accords, déterminants, pronoms personnels ou conjugaison), certains candidats ont oublié d'adapter le pronom personnel initial ou omis certaines modifications.
- L'analyse des formes verbales révèle des fragilités plus importantes : les notions de mode, de temps et surtout de voix verbale sont souvent confondues, la distinction entre voix active, voix passive et voix pronominale apparaissant insuffisamment maîtrisée.
- L'identification de la voix pronominale constitue l'une des principales difficultés de cette session, très peu de candidats ayant fourni une réponse exacte ; de même, certains modes verbaux, notamment le subjonctif, sont régulièrement confondus avec l'indicatif.

- L'analyse syntaxique de la phrase complexe met également en évidence des connaissances inégales : si le découpage en propositions est souvent amorcé de manière pertinente, leur identification précise reste délicate — les candidats hésitent fréquemment sur la nature des propositions subordonnées ou multiplient les dénominations sans opérer de choix argumenté, et la proposition principale est parfois omise ou incorrectement délimitée.
- Les correcteurs relèvent enfin un manque de rigueur terminologique : les réponses approximatives, les périphrases ou les formulations imprécises ne permettent pas toujours d'attester une maîtrise solide des notions grammaticales, alors que l'exercice attend une utilisation précise du vocabulaire grammatical, indispensable à l'enseignement de la langue à l'école primaire.

Une préparation régulière, fondée sur les programmes de français de l'école primaire et sur les connaissances linguistiques nécessaires à leur enseignement, demeure indispensable.

2. Lexique et compréhension

La dimension contextuelle est une donnée essentielle dans toute étude lexicale : un mot, au-delà de son sens littéral, s'appréhende dans son environnement et ne peut être réduit à une simple définition. On regrette que cette dimension macro-structurelle propre à la compréhension lexicale — et à la compréhension dans son ensemble — ait été trop souvent ignorée des candidats, alors que la consigne les y invitait explicitement. Toute situation d'énonciation, et particulièrement celle du texte littéraire, invite à la vigilance polysémique, le potentiel de variation sémantique d'un mot, a fortiori d'une expression, étant fort ; en littérature, l'explicitation des sens participe en grande partie à la compréhension fine des textes, bien au-delà de l'explicite.

Principales erreurs ou difficultés constatées :

- Absence de toute réflexion sémantique interprétative (les mots en contexte) au profit quasi exclusif — mais souvent incomplet — d'une sémantique lexicale (les mots pour eux-mêmes).
- Étude morphologique trop limitée : décomposition du mot, particules de sens contenues dans un même mot, préfixe, suffixe…
- Confusion entre sens propre et sens figuré.
- Confusion entre champ lexical et champ sémantique.
- Terminologie grammaticale trop approximative.

3. Sujet de réflexion

Concernant le sujet de réflexion, on n'attend pas des candidats une composition du type d'une dissertation : une réflexion structurée en plusieurs paragraphes, amenée par une brève introduction, achevée par une courte conclusion, illustrée d'exemples divers, et rédigée dans une langue correcte ou soignée, peut répondre aux attentes. Nous reprenons

ici les termes du rapport 2025, en précisant toutefois que cette attente méthodologique — à laquelle de nombreuses copies ont su répondre — ne garantit en rien la réussite à cet exercice d'écriture : la consigne précisait bien que les candidats devaient s'appuyer sur leur réflexion personnelle, leurs lectures (au pluriel) et leur culture. Force est de constater, et de regretter, que la culture littéraire est bien souvent absente des copies.

Les attentes du jury restent cependant très raisonnables et n'exigent pas des candidats une expertise littéraire ou culturelle inaccessible. Il ne paraît toutefois pas déraisonnable qu'un futur professeur des écoles puisse s'appuyer sur une culture générale avérée, bien qu'en devenir — une culture qui ne se limite pas à la fréquentation des œuvres littéraires, même si celle-ci était d'un grand secours pour le sujet de cette année, mais qui s'étend plus généralement à un regard éclairé sur le monde, nourri par toutes les formes de la curiosité intellectuelle. Il n'en demeure pas moins que la littérature — pas uniquement patrimoniale — reste un objet d'enseignement prioritaire pour de futurs enseignants qui devront former des lecteurs, pas seulement des décodeurs ou des déchiffreurs, mais aussi des lecteurs de littérature, notamment de jeunesse, à mener vers le plaisir de la lecture et de la culture.

Il ne s'agissait en rien, dans cette dernière partie de l'épreuve, d'attendre la parole d'un expert du récit viatique ou de l'écriture de soi, mais de pouvoir s'appuyer, sincèrement et même modestement, sur des artistes — pas uniquement dans le champ littéraire — dont les réflexions et les expériences viennent étayer les siennes propres : une ressource incontestable et gratifiante pour les candidats. Le jury a souvent souligné une réflexion trop étriquée, ayant eu tendance à limiter les fonctions de l'écriture à sa seule dimension testimoniale, en négligeant par exemple sa fonction cathartique, voire ontologique, et plus encore le plaisir à l'origine ou dans la réalisation de l'acte d'écriture.

Saluons les candidates et candidats qui ont su se saisir de cet exercice pour faire entendre une réflexion personnelle, appuyée sur quelques exemples pertinents, reliés au sujet et commentés avec conviction. Les meilleures copies ont également compris que problématiser un sujet ne signifie pas le remettre en question, mais au contraire en interroger la richesse et la complexité. Le jury a enfin apprécié les copies, encore trop rares, au style affirmé, sachant jouer avec les registres, les types et les formes de phrases, et servies par une orthographe et une syntaxe solides, qu'une relecture attentive permet souvent de corriger ou d'améliorer.

Principales erreurs ou difficultés constatées :

- Références culturelles absentes ou inappropriées, trop souvent limitées à un seul exemple, ou à des exemples dont la pertinence échappe aux correctrices et correcteurs.
- Plans « dialectiques » parfois inopérants : le sujet, invitant à traiter de l'intérêt de coucher par écrit ses expériences, ne devait pas amener les candidats à évoquer les désavantages de l'écriture par rapport aux autres moyens de communication.
- Exemples souvent juxtaposés, sans progression visible de la pensée.

- Niveau de langue parfois trop familier ou incorrect, entraînant une sanction conséquente dans l'évaluation.

Recommandations

- Renforcer la maîtrise de la grammaire et de l'orthographe par un travail régulier et méthodique.
- Améliorer ses connaissances lexicales par une pratique nourrie de la lecture et en développant une vraie curiosité pour la langue.
- Lire des œuvres littéraires variées, incluant des classiques, des textes contemporains et des ouvrages de littérature jeunesse.
- Mobiliser des références culturelles, dans tous les arts, pertinentes et précises.
- Pratiquer des exercices d'écriture de différentes natures durant l'année de préparation, afin de consolider les compétences propres à la production d'écrits et au processus d'écriture.

B. Épreuve de mathématiques

Analyse générale de l'épreuve

La session 2026 du CRPE M2 de mathématiques révèle des performances contrastées suivant les exercices. Si les candidats parviennent globalement à traiter les exercices de calculs de base, de probabilités simples et de programmation Scratch, une fragilité est observée dès que l'épreuve exige une démonstration rigoureuse ou une maîtrise conceptuelle approfondie.

Les points de vigilance majeurs concernent la confusion récurrente entre les théorèmes et leurs réciproques (Pythagore et Thalès), l'incapacité fréquente à définir et traiter une série statistique discrète, une méconnaissance des fondements de l'arithmétique (nombres décimaux, multiples) et des fragilités en géométrie dans l'espace.

Remarques par exercice

Exercice 1

Réussites : cet exercice est globalement bien réussi par une majorité de candidats. Les candidats maîtrisent généralement la résolution d'équations pour trouver une valeur inconnue et les calculs de coût total. L'utilisation des pourcentages de réduction est également plutôt bien comprise.

Difficultés : la syntaxe du tableur reste approximative (oubli fréquent du signe « = », confusion entre les symboles « : » et « ; », usage du signe « x » au lieu de « * », emploi erroné du mot « SOMME » dans des contextes inappropriés). La consigne « exprimer en fonction de n » est souvent mal interprétée, les candidats effectuant un calcul numérique direct avec une valeur donnée au lieu de proposer une formule littérale (par exemple f(x) = 8,5n + 64) ; certains se limitent à appliquer la formule à un cas particulier sans répondre à la

question de modélisation. Les conversions de durées sont par ailleurs mal maîtrisées : l'interprétation erronée de 1 h 10 comme étant 1,1 h est un écueil systématique relevé dans de nombreuses copies.

Exercice 2

Réussites : la partie portant sur les probabilités est bien mieux maîtrisée que celle sur les statistiques. Les candidats savent dénombrer les issues et présenter leurs résultats sous forme de fractions, souvent simplifiées comme demandé.

Difficultés : la notion de médiane est très mal maîtrisée. Les erreurs portent sur la détermination de son rang (confusion entre effectif total et valeurs), sa valeur exacte dans une série pondérée et son interprétation en contexte, où l'expression « au moins 50 % » est quasi systématiquement absente. Le calcul de la moyenne pondérée pose également problème lorsqu'il faut tenir compte des effectifs du tableau.

Exercice 3

Réussites : l'utilisation du théorème de Pythagore dans un triangle rectangle est globalement acquise et bien rédigée. Le calcul du volume d'un pavé droit est également réussi par une grande partie des candidats.

Difficultés : il existe une confusion récurrente entre les théorèmes directs et leurs réciproques, particulièrement pour Thalès — les candidats écrivent souvent l'égalité des rapports de Thalès avant d'avoir prouvé le parallélisme, s'enfermant dans des raisonnements circulaires utilisant une longueur non démontrée pour prouver un parallélisme. Les conversions d'unités complexes (volumes et masses) et les formules liées au cône ou à la densité ont mis en difficulté de nombreux candidats ; des formules fondamentales (aire d'un disque, volume du pavé droit ou du cône) sont ignorées, et les erreurs de conversion (mm en m, par exemple) ainsi que la gestion approximative des arrondis restent fréquentes.

Exercice 4 — l'exercice le moins bien réussi de l'épreuve

Réussites : la majorité des candidats a compris qu'un contre-exemple suffit pour infirmer une proposition. Le développement d'expressions algébriques simples (double distributivité) est généralement bien réalisé.

Difficultés : la difficulté majeure réside dans l'incapacité à démontrer une affirmation vraie de manière générale — trop de candidats se contentent d'un exemple numérique, ce qui ne constitue pas une preuve. Les définitions mathématiques fondamentales, comme celle d'un nombre décimal ou la distinction entre multiple et diviseur, sont mal connues : beaucoup pensent que toute écriture fractionnaire ou tout nombre avec une virgule est décimal, sans notion de nombre fini de chiffres après la virgule. Des erreurs persistent dans le développement, la réduction et l'application des identités remarquables ou de la distributivité.

Exercice 5

Réussites : les candidats réussissent plutôt bien à associer un script Scratch à une figure géométrique simple.

Difficultés : la justification géométrique des angles (par exemple, expliquer pourquoi un angle de rotation est de 150° dans un parallélogramme) est souvent absente ou incomplète. La logique interne de Scratch, notamment l'ordre des instructions et la distinction entre l'angle de la figure et l'angle de rotation du lutin, reste difficile pour beaucoup ; les réponses sont souvent données « sèches », sans détail de calcul pour expliquer les valeurs choisies dans le programme.

Conseils pour les futurs candidats

Rigueur de la démonstration

- Ne pas utiliser un exemple pour prouver qu'une affirmation est vraie ; le recours au calcul littéral ou au cas général reste indispensable.
- Citer précisément les théorèmes utilisés et vérifier systématiquement leurs conditions d'application (par exemple, préciser que le triangle est rectangle avant d'appliquer Pythagore).
- Bien distinguer l'usage d'un théorème de celui de sa réciproque.

Maîtrise des fondamentaux

- Connaître les ensembles de nombres, en particulier celui des nombres décimaux, et savoir en donner une définition précise (de même pour les nombres rationnels).
- Approfondir les notions de statistiques : savoir calculer et interpréter une médiane, et maîtriser le calcul des moyennes pondérées.
- Revoir les conversions d'unités dans toutes les bases : durées (heures décimales), longueurs, aires et volumes.

Soin et précision de la copie

- Lire attentivement l'énoncé et répondre précisément à la question posée, sans anticiper les suivantes.
- Utiliser un vocabulaire mathématique précis et soigner les notations (distinguer segment [AB], droite (AB) et longueur AB).
- Vérifier la vraisemblance des résultats obtenus (esprit critique) et soigner la lisibilité de la copie ainsi que l'orthographe.

Outils numériques

- Se familiariser avec la syntaxe réelle des tableurs (usage du signe « = », des références de cellules et des opérateurs standards).
- Pratiquer la programmation sous Scratch pour comprendre les déplacements et les rotations de tracés géométriques.

C. Épreuve d'application

C1. Arts

Les candidats aux concours externes public et privé de professeur des écoles ayant choisi le domaine d'application des Arts ont, dans l'ensemble, témoigné d'une préparation sérieuse et appliquée, prenant appui de manière équilibrée sur le programme des deux composantes de l'épreuve (arts plastiques et éducation musicale) et sur un engagement personnel réel pour la discipline. Bien préparés, les candidats (180 pour le concours public, 6 pour le concours privé) ont su tirer parti des corpus proposés pour explorer la problématique de la représentation du monde, d'une part, et celle de la répétition structurelle portée par l'ostinato, d'autre part. Plus de 50 % des candidats ont obtenu une note supérieure à 12,5/20, ce qui confirme que le choix de cette épreuve d'application, assorti d'une préparation résolue, est un bon prédicteur de réussite le jour de l'épreuve. Les copies présentant un déséquilibre marqué entre les deux composantes, que ce soit dans la compréhension du sujet, la gestion du temps ou la qualité de la réponse rédigée, sont restées rares.

L'exercice de concours a consisté, d'une part, à élaborer une fiche de préparation en arts plastiques à partir de dessins de Giacometti, Alechinsky et Van Gogh, et, d'autre part, à conduire l'analyse critique d'une fiche de préparation en éducation musicale inspirée de l'écoute de « Beautiful Tango » d'Hindi Zahra. Ces deux situations, désormais bien identifiées par les candidats, montrent que les codes majeurs de l'exercice sont globalement maîtrisés : 80 % des copies ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20, tandis que 7 copies ont été sanctionnées d'une note éliminatoire en raison d'une prestation insuffisante, voire hors sujet. Cette performance d'ensemble traduit une réelle stratégie de préparation au concours, au-delà même du plaisir de l'analyse et de la réflexion critique sur les arts.

Les copies faisant preuve d'un style clair et d'une orthographe maîtrisée ont été appréciées, de même que celles évitant la paraphrase et mobilisant un vocabulaire riche, à la mesure des enjeux des corpus proposés.

1. Réussites

Éléments transversaux

Certaines copies se distinguent par une problématisation éclairée et spécifique, issue d'une lecture attentive des corpus. Les copies les plus réussies articulent une analyse fine des œuvres avec la compréhension des enjeux institutionnels du corpus, des connaissances disciplinaires robustes, et la formulation explicite d'un objectif de travail assorti d'un parti pris pédagogique assumé ; l'enjeu de l'enseignement explicite y est pleinement réinvesti.

La connaissance institutionnelle des attendus en éducation artistique et culturelle (EAC) — la triade pratiquer / construire des connaissances / fréquenter des œuvres et des structures, rencontrer des artistes — ainsi que la mobilisation du Parcours d'Éducation

Artistique et Culturelle de l'élève ont été appréciées, en ce qu'elles inscrivent les apprentissages dans un continuum de scolarité.

De même, la valorisation du travail de l'élève (exposition auprès de publics divers — classe, école, parents, tiers-lieu culturel —, composition collaborative partagée, pédagogie de projet, territoire apprenant…) et la prise en compte de la transversalité et de l'interdisciplinarité ont permis, dans la plupart des copies, d'ouvrir des perspectives et des prolongements pertinents dès la fiche de préparation.

Arts plastiques

La connaissance du programme des arts plastiques a permis une appropriation rapide et pertinente des documents du corpus, les candidats s'appuyant sur la problématique de la représentation du monde par le dessin pour développer des remarques personnelles et une démarche comparative des œuvres. Les propositions articulant exploration artistique personnelle, travail collaboratif et construction de connaissances ont souvent été évoquées avec finesse, au service de la créativité de chaque élève — seul un recours trop exclusif au lexique du matériel a parfois limité la portée de ces propositions. Les copies mobilisant une démarche sensible et un véritable travail d'expression artistique ont été valorisées.

Éducation musicale

Le travail de mise en pratique du concept d'ostinato a été particulièrement valorisé lorsqu'il articulait définition, connaissances et situations d'apprentissage précises et diversifiées, propices à la créativité de l'élève. La prise en compte de situations de remédiation disciplinaire et de consignes d'adaptation pour l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (musique assistée, musique visuelle, ancrage sensoriel, supports agrandis ou colorés, percussions corporelles, écoute active avec support visuel, matrices d'accompagnement…) constitue une piste prometteuse pour une prise en main de l'éducation musicale en adéquation avec le futur exercice du métier.

2. Pistes d'amélioration

Éléments transversaux

Une introduction de taille raisonnable, proposant une définition de la notion induite par le sujet ainsi qu'une présentation rapide mais efficace des documents et du cadre pédagogique, est attendue : une simple phrase d'amorce ne saurait en tenir lieu, pas plus que l'absence de contextualisation. Il est également regretté que de rares candidats écartent l'ensemble des documents du sujet pour s'appuyer sur des œuvres choisies personnellement, sans problématiser leur propos de façon pertinente : faire émerger une problématique et y répondre en mobilisant les notions du programme du CRPE demeure une compétence essentielle. Enfin, le lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture gagnerait à être davantage exploité, tant pour ancrer la

réflexion sur la séance que pour en clarifier la structure, les intentions pédagogiques et les compétences visées.

Arts plastiques

La diversité des situations pédagogiques en arts plastiques mérite une préparation plus approfondie, afin que les candidats puissent donner corps à leurs propositions et permettre une véritable démarche sensible à chaque élève : création d'une œuvre collective, ateliers tournants collaboratifs, cartes à tâches, menus d'activités, attribution de rôles, cartes de couleurs, dés de gestes, carnet d'artiste ou d'expériences artistiques, exercices à contraintes créatives, etc. Une réflexion sur l'inclusion en arts plastiques — matériel adapté (textures variées, outils larges, tablette graphique, pochoirs, gants de préhension…), organisation du plan de travail (chariot roulant, plateau pivotant, espace dégagé, matériel prédécoupé, enregistrement des consignes…), fractionnement de la séance par des pauses actives artistiques — permettrait de mieux penser l'égalité des chances pour tous les élèves.

Éducation musicale

Le questionnement sur le titre même de « Beautiful Tango » et la place du tango dans l'œuvre, par le prisme de l'hybridation, a été trop peu interrogé, de même que les références historiques au tango. L'hybridation en musique — processus de création reposant sur le mélange de genres, techniques, cultures et technologies — mériterait d'être davantage mobilisée. La matérialité de la musique appelle une préparation plus engagée, en particulier chez les candidats misant essentiellement sur la composante arts plastiques : la définition complète de l'ostinato (procédé musical consistant en la répétition persistante d'un motif mélodique, rythmique, harmonique ou textuel tout au long d'une œuvre) a rarement servi de levier à l'analyse critique, et ses déclinaisons en classe (percussions corporelles, jeux rythmiques) restent peu mobilisées, de même que les gestes de base de l'écoute musicale. Travailler davantage la pratique en classe, en précisant les modalités de mise en œuvre et en équilibrant le percevoir et le produire, favoriserait un ancrage plus solide des connaissances chez l'élève.

Si les modalités de mise en œuvre ont, dans l'ensemble, été portées avec justesse dans l'analyse critique, les propositions gagneraient à s'enrichir de modalités pédagogiques différenciées et diversifiées (jeux de marche rythmiques, découpage syllabique, jeux de tri, percussions corporelles, jeux de question/réponse, écoute active, création de playlists, création en duo ou en groupes de besoins ou de compétences, tutorat, écoute coopérative), d'une mise en réseau des œuvres, et d'une place donnée aux écrits intermédiaires au service de la création — un carnet de travail en éducation musicale, consignant traces d'écoute, essais, erreurs et créations, pourrait ainsi soutenir le suivi des apprentissages et l'évaluation des progrès des élèves.

Enfin, les problématisations disciplinaires propres à l'ostinato — la répétition structurelle comme élément de création, source de stabilité et de mouvement en musique, terrain de jeu pour l'improvisation et la composition — restent trop peu engagées : structurer sa

préparation autour de problématiques disciplinaires ancrées dans les œuvres du programme demeure un gage d'efficacité pour le candidat.

3. Conseils aux candidats

Conseils transversaux

Lors de leur préparation, les candidats veilleront à mieux connaître et maîtriser le lexique spécifique de chacune des composantes de l'épreuve. La création et la démarche sensible portées par le numérique restent peu investies, alors qu'elles permettraient d'ouvrir le champ des possibles (création sans technique préalable, appropriation d'une œuvre par le remix ou le collage, réflexion sur les droits, tests exploratoires pour construire une planification ou une projection chez l'élève), et d'autres problématiques respectueuses de l'éducation artistique par le numérique méritent d'être explorées. L'hybridation — démarche artistique contemporaine désignant la combinaison, le mélange ou la fusion d'éléments issus de médiums, techniques, cultures ou époques différents pour créer une œuvre nouvelle — traverse aussi bien les arts plastiques que l'éducation musicale et gagnerait à être davantage exploitée dans la préparation, y compris dans une rétro-lecture des œuvres proposées par les corpus et les programmes. Enfin, les candidats gagneraient à rechercher, en amont, des dispositifs favorisant la créativité et l'exploration des élèves tout en limitant le guidage excessif, pour donner à chaque temps de la séance une place réelle à la créativité de chacun.

Arts plastiques

Si le lexique du matériel d'arts plastiques est le plus souvent connu dans ses grandes lignes, les gestes créateurs, transformateurs, performatifs ou numériques restent trop peu sollicités pour construire et enrichir une situation d'apprentissage mettant réellement les élèves en démarche de créativité. Un socle lexical du langage plastique gagnerait à être consolidé, notamment autour des notions de matière, geste, forme, couleur, texture, ombre et lumière, espace, composition, mouvement, temps, matériel, trait et ligne. Les candidats s'attacheront également à explorer ce lexique pour se constituer un répertoire de situations pédagogiques et artistiques propices à une pensée divergente chez l'élève, en gardant à l'esprit que la « création à la manière de » peut freiner le processus de création propre de l'élève.

Enfin, la définition même du dessin comme technique et langage artistique reste trop peu convoquée : sa typologie (dessin d'observation, de mémoire, d'imagination…) ouvre pourtant un dialogue transversal et interdisciplinaire fécond (trace de la représentation personnelle du monde, trace du geste, trace de l'imprévu, dessin comme espace d'expérimentation…). Les candidats gagneront enfin à consolider leur connaissance des phases attendues d'une séance d'arts plastiques dans le premier degré : sollicitation/incitation, exploration, mise en langage et processus de création, apports didactiques et artistiques, partage.

Éducation musicale

La pratique musicale et l'écoute en classe restent souvent abordées de façon trop formaliste, sans doute par manque de temps : elles gagneraient à passer davantage par le corps, aussi bien dans le percevoir que dans le produire (jeux vocaux, exploration sonore, écoute active, rythmes corporels, identification de motifs, création d'une bande son par le numérique). Les candidats gagneraient également à travailler les connaissances et compétences liées au tempo, aux registres, à la dynamique, à l'instrumentation et à l'organisation structurelle, ainsi qu'un vocabulaire spécifique — mélodie, harmonie, rythme, timbre, dynamique, forme, mode, texture, formation musicale, interprétation, genres et mouvements — utile à la compréhension des corpus, à la conception de la réponse et à la rapidité comme à la flexibilité d'écriture. Cette préparation gagnera enfin à s'appuyer sur des références culturelles, toujours appréciées lorsqu'elles sont mobilisées avec justesse et de façon personnelle.

C2. Histoire-géographie, enseignement moral et civique

Quelques généralités

De manière constante d'année en année, certaines copies se distinguent par la qualité de la rédaction et la pertinence du traitement du sujet. À l'inverse, quelques copies ont retenu l'attention des jurys en raison d'une maîtrise insuffisante de la langue française, tant au niveau de l'orthographe que de la syntaxe. Les exploitations pédagogiques proposées restent, comme les années précédentes, très hétérogènes.

Points positifs

Les correcteurs soulignent globalement un engagement réel des candidats et des copies souvent bien présentées et structurées. Pour les meilleures copies, on relève une capacité à construire une séquence cohérente, à articuler analyse documentaire et exploitation pédagogique, à proposer des démarches adaptées au niveau CE2, à mobiliser un lexique disciplinaire précis, et à intégrer différenciation, minutage et consignes claires, témoignant d'une bonne compréhension des attendus institutionnels.

Les copies les plus solides sont celles qui relient connaissances scientifiques et didactiques, justifient les choix de documents, proposent des activités concrètes et prennent en compte les apprentissages réels des élèves.

Points à améliorer

- **Une fragilité des connaissances en géographie :** c'est le point le plus récurrent : les correcteurs constatent des définitions trop vagues de la notion de montagne, un manque de précision lexicale, une géographie trop descriptive et une faible prise en compte de la géographie humaine et sociale. La montagne est souvent réduite au tourisme, au climat ou aux animaux, sans réflexion sur les habitants, les activités économiques, les contraintes ou les dynamiques territoriales.
- **Des difficultés en didactique et en pédagogie :** les retours sont nombreux sur des séquences peu concrètes, une transposition didactique insuffisante, des séances

trop générales, peu de consignes précises, peu de traces écrites et des activités mal détaillées. Les correcteurs regrettent l'absence de rôle explicite des élèves, des dispositifs peu expliqués, peu de différenciation et peu de justification des choix pédagogiques : de nombreux candidats décrivent ce que fait l'enseignant (« je ferai… ») sans expliciter ce que font les élèves, ce qu'ils apprennent et comment ils construisent leurs savoirs.

- **Une analyse documentaire insuffisante :** les documents sont souvent décrits plutôt qu'analysés, utilisés sans regard critique, exploités de manière superficielle. Les représentations initiales des élèves sont mentionnées, mais rarement exploitées pour faire évoluer les apprentissages. Les correcteurs attendent davantage d'analyse, de sélection raisonnée, d'adaptation des supports et de mise en perspective didactique.
- **Un enseignement moral et civique souvent négligé :** les correcteurs constatent fréquemment des réponses rapides ou superficielles, une absence de véritable proposition pédagogique et un manque d'analyse critique du document consacré à l'EMC. Certains candidats n'ont pas traité l'ensemble de cette partie, ou en ont mal compris les consignes.
- **La maîtrise de la langue :** plusieurs rapports évoquent une orthographe fragile, une syntaxe maladroite ou un lexique imprécis. Même si la majorité des copies reste correcte, ces erreurs nuisent à la clarté du propos et à la crédibilité professionnelle du candidat.

Ce que les correcteurs valorisent particulièrement

Les meilleures copies répondent à l'ensemble des questions, s'appuient explicitement sur les documents, montrent une réelle réflexion didactique et construisent une progression cohérente. Elles prennent en compte les programmes, le niveau, les besoins des élèves, la différenciation, le lexique disciplinaire, les traces écrites et les objectifs d'apprentissage.

Conseils aux candidats

- Renforcer les connaissances scientifiques en géographie et mieux connaître les programmes.
- Proposer des séances concrètes et détaillées, en explicitant les activités des élèves, les consignes, les traces écrites, les évaluations et la différenciation.
- Analyser les documents de manière critique plutôt que de les décrire, et justifier le choix de chaque support mobilisé.
- Articuler constamment savoirs disciplinaires et pédagogie, sans négliger la partie consacrée à l'enseignement moral et civique.
- Soigner la qualité de la langue écrite (orthographe, syntaxe, lexique).

En résumé, les correcteurs attendent moins un « cours de géographie » qu'une véritable posture de futur enseignant, capable de transformer des savoirs en apprentissages adaptés à des élèves.

C3. Sciences et technologie

Présentation de l'épreuve et remarques générales

L'épreuve de sciences et technologie proposée au CRPE 2026 s'inscrivait dans un contexte concret et transversal autour de la gestion de l'eau, à travers un projet d'aménagement hydraulique à La Réunion. Elle mobilisait des connaissances relevant des trois champs disciplinaires — sciences de la vie et de la Terre, physique-chimie et technologie — ainsi que des compétences relatives à la démarche scientifique, à l'analyse de documents et aux pratiques pédagogiques. Les trois domaines disciplinaires étaient représentés de manière équilibrée et les différentes parties permettaient d'articuler connaissances scientifiques, raisonnement, analyse de situations et réflexion pédagogique.

La lecture des énoncés constitue un point de vigilance important : des réponses hors sujet ou partielles résultent parfois d'une lecture trop rapide des consignes, et les questions comportant plusieurs attendus ne sont pas toujours traitées dans leur totalité. Enfin, si la présentation générale des copies est dans l'ensemble satisfaisante, avec des copies lisibles et généralement structurées, des erreurs d'orthographe, de syntaxe ou de formulation demeurent présentes dans certaines productions — des difficultés particulièrement regrettables dans le cadre d'un concours destiné à recruter de futurs enseignants.

Points positifs

Les meilleures copies se caractérisent par :

- Une maîtrise solide et précise des connaissances scientifiques ;
- Une bonne capacité à mobiliser ces connaissances dans le contexte proposé ;
- Des réponses structurées et rigoureusement argumentées ;
- Une bonne compréhension des enjeux didactiques et pédagogiques ;
- Une posture professionnelle adaptée ;
- Une expression écrite claire et maîtrisée.

Points à améliorer

- **Des connaissances scientifiques fragiles :** plusieurs copies révèlent des connaissances insuffisamment stabilisées, notamment sur des notions pourtant fondamentales pour l'enseignement des sciences à l'école élémentaire.
- **Un transfert didactique difficile :** les candidats éprouvent des difficultés à transférer leurs connaissances dans une situation pédagogique et à analyser les apprentissages des élèves.
- **Une lecture des énoncés parfois trop rapide :** ce qui conduit à des réponses hors sujet, partielles, ou ne traitant pas l'ensemble des attendus d'une question.
- **Une expression écrite perfectible :** des erreurs d'orthographe, de syntaxe ou de formulation restent présentes dans certaines copies.

Analyse par partie de l'épreuve

Partie 1 – La qualité de l'eau

Cette partie mobilisait les connaissances relatives au cycle de l'eau, aux phénomènes biologiques, à la pollution de l'eau et à la démarche scientifique, ainsi que des compétences liées à la conception et à l'analyse d'un protocole expérimental et à la classification du vivant.

Les changements d'état de l'eau ont révélé des fragilités : la condensation et la sublimation ont été peu identifiées, avec des confusions fréquentes entre évaporation, vaporisation et condensation, et un recours à des formulations courantes plutôt qu'au vocabulaire scientifique attendu. La démarche scientifique reste insuffisamment maîtrisée par un nombre important de candidats, avec des confusions entre situation déclenchante, questionnement, problématique, hypothèse, protocole, résultats et conclusion. Sur la question des difficultés d'apprentissage, la notion d'abstraction a été peu mobilisée, de nombreux candidats se limitant à évoquer le caractère invisible de la vapeur d'eau sans analyser l'obstacle didactique rencontré par l'élève. Le protocole expérimental a été globalement difficile : précision du matériel, rédaction des étapes, prise en compte du ruissellement, maîtrise des variables et de la reproductibilité ont posé problème, de nombreux protocoles ne permettant pas réellement de vérifier l'hypothèse formulée.

Les questions portant sur les phénomènes biologiques et la pollution de l'eau ont été globalement mieux réussies : le lien entre pollution organique et diminution du dioxygène dissous est généralement compris, même si des confusions persistent sur la respiration des bactéries et le vocabulaire associé. La classification du vivant, en revanche, constitue l'une des principales difficultés de l'épreuve : la classification en groupes emboîtés est très peu maîtrisée, une grande majorité des candidats fournissant des exemples d'animaux au lieu de faire apparaître les critères ou attributs permettant de constituer les groupes.

Partie 2 – Le traitement de l'eau

Cette partie mobilisait les notions de mélanges homogènes et hétérogènes, de techniques de séparation, de masse volumique et de solubilité/miscibilité, ainsi que des compétences pédagogiques liées à l'exploitation de l'erreur et à l'éducation au développement durable.

La notion de mélange hétérogène est globalement connue, mais des confusions importantes apparaissent entre les techniques de séparation adaptées à un mélange hétérogène et celles adaptées à un mélange homogène — la distillation et l'évaporation sont notamment proposées à tort comme techniques de séparation d'un mélange hétérogène, alors que la filtration est correctement identifiée dans de nombreuses copies. La question sur la masse volumique, la solubilité et la miscibilité a fait apparaître un manque de précision scientifique : la justification se limite souvent à des formulations telles que « plus léger » ou « moins lourd », sans réelle comparaison des masses volumiques ni distinction claire entre masse et poids ; la notion de non-miscibilité ou de non-solubilité

est très rarement mobilisée. Un manque de rigueur dans les notations scientifiques (symboles, unités, distinction masse/poids) a également été relevé.

Deux points positifs se dégagent de cette partie : la question portant sur l'exploitation de l'erreur, où les candidats ont généralement adopté une attitude bienveillante face à l'erreur de l'élève et compris qu'elle peut constituer un levier d'apprentissage (certains restant toutefois dans une posture de « sachant » plutôt que de faire construire le savoir par l'élève) ; et la question sur l'éducation au développement durable, globalement bien traitée, bien qu'une réflexion élargie aux enjeux de biodiversité reste à approfondir.

Partie 3 – La distribution de l'eau

Cette partie, globalement mieux réussie que les précédentes, mobilisait la compréhension d'un système technique, la lecture d'un schéma, le fonctionnement d'un château d'eau, la logique algorithmique ainsi que l'analyse pédagogique d'une situation relevant de la technologie.

Le fonctionnement général du château d'eau et la notion de prérequis sont correctement compris par la majorité des candidats, même si la fonction de stockage est parfois oubliée au profit de la seule fonction de distribution. L'algorigramme est correctement identifié et justifié par une majorité de candidats, les difficultés restantes portant sur la logique conditionnelle. La sélection des compétences mobilisées reste en revanche difficile : de nombreuses copies proposent une longue liste de compétences sans hiérarchisation, alors qu'une identification ciblée, mettant en relation activité, apprentissage visé et compétence travaillée, était attendue. Enfin, l'analyse du dispositif technique s'est révélée plus difficile, certains candidats assimilant à tort le schéma à un circuit électrique.

Bilan des compétences évaluées

L'épreuve a permis d'évaluer conjointement trois dimensions essentielles du métier de professeur des écoles.

Les connaissances scientifiques

Les fondamentaux doivent être suffisamment solides pour permettre au futur enseignant d'expliquer les phénomènes de manière exacte et accessible aux élèves. Les principales fragilités portent sur :

- Les états et changements d'état de l'eau ;
- La démarche scientifique ;
- La classification du vivant ;
- Les mélanges et les techniques de séparation ;
- La masse volumique, la miscibilité et la solubilité ;
- Les notations et unités scientifiques.

Les compétences de raisonnement et d'argumentation

Les candidats doivent être capables d'exploiter les documents fournis, de sélectionner les informations pertinentes, de construire un raisonnement logique, de justifier leurs réponses, de distinguer observation, interprétation et conclusion, et de répondre précisément à la question posée.

Les compétences didactiques et pédagogiques

Cette dimension demeure la plus inégalement maîtrisée. Il est attendu du candidat qu'il dépasse la simple description d'une activité pour identifier les connaissances et compétences visées, les obstacles susceptibles d'être rencontrés par les élèves, les prérequis nécessaires, les démarches permettant à l'élève de construire ses apprentissages, la place de l'erreur, la posture de l'enseignant, et les liens avec les programmes.

Conseils aux candidats

Lire attentivement le sujet

- Lire l'ensemble d'une partie avant de commencer à répondre ;
- Identifier précisément les verbes de consigne : décrire, identifier, expliquer, justifier, interpréter, proposer… ;
- Répondre à toutes les composantes d'une question ;
- S'appuyer explicitement sur les documents fournis ;
- Éviter les développements hors sujet — la qualité d'une réponse ne réside pas dans sa longueur mais dans sa pertinence et sa précision.

Consolider les connaissances scientifiques fondamentales

Une préparation efficace doit porter prioritairement sur les connaissances nécessaires à l'enseignement des sciences au cycle 3, notamment les états de la matière et les changements d'état, le cycle de l'eau, la respiration, les mélanges et les techniques de séparation, la masse volumique, la solubilité et la miscibilité, la classification du vivant, et les principes fondamentaux de technologie. Il est également recommandé de maîtriser le vocabulaire scientifique et les notations des grandeurs physiques ainsi que leurs unités.

Maîtriser la démarche scientifique

Les candidats doivent être capables d'identifier et d'articuler les différentes étapes d'une démarche scientifique : situation déclenchante → questionnement/problématique → hypothèse → protocole → résultats → interprétation/conclusion. Lorsqu'un protocole expérimental est demandé, celui-ci doit préciser le matériel, les étapes de mise en œuvre, les paramètres contrôlés et les résultats attendus.

Développer une véritable réflexion pédagogique

Une réponse pédagogique pertinente ne doit pas se limiter à décrire une activité. Le candidat doit s'interroger sur ce que l'élève doit apprendre, ce qu'il sait déjà, les difficultés ou obstacles qu'il peut rencontrer, les démarches qui peuvent l'aider à progresser, et la manière dont l'enseignant accompagne cette construction. L'élève doit être placé autant que possible en situation d'acteur de ses apprentissages, et l'erreur envisagée comme une étape possible du processus d'apprentissage, susceptible d'être exploitée pour faire évoluer les conceptions de l'élève.

Soigner la rédaction

La qualité de l'expression écrite constitue une compétence professionnelle à part entière. Les candidats doivent rédiger des phrases complètes, utiliser un vocabulaire précis, structurer leurs réponses, justifier systématiquement leurs propositions, soigner l'orthographe et la syntaxe, utiliser des tableaux, listes ou schémas lorsque ceux-ci facilitent la compréhension, et relire leur copie avant de la remettre.

II. Les épreuves d'admission

A. Épreuve de leçon - français et mathématiques

EXPOSÉS DE FRANÇAIS

Points positifs

- **Structuration de l'exposé et de la séquence :** la grande majorité des candidats a proposé un exposé structuré, annonçant clairement un plan, et présentant une séance intégrée dans une séquence cohérente. Les meilleures prestations situaient la notion travaillée dans un parcours d'apprentissage allant du cycle 1 au cycle 3, voire au cycle 4, donnant à voir une vision de l'école sur la durée plutôt que sur les seules quarante minutes de la séance.
- **Analyse et exploitation du corpus documentaire :** les candidats les mieux préparés sont allés au-delà de la simple description ou lecture des documents pour en proposer une véritable analyse, articulée avec leurs connaissances personnelles et mobilisée au service de la séance présentée. L'utilisation pertinente des évaluations nationales, lorsque la période du sujet s'y prêtait, a été appréciée.
- **Ancrage institutionnel et didactique :** les exposés prenant appui sur les programmes, le socle commun, les guides d'accompagnement et, pour les meilleures copies, sur des références à des chercheurs ou des didacticiens, ont témoigné d'une préparation rigoureuse. La contextualisation de la séance dans son champ disciplinaire et institutionnel a été un facteur de réussite déterminant.

- **Prise en compte de la diversité des élèves :** la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, l'intégration de dispositifs de différenciation tout au long de la séance — et non ajoutés isolément en fin de présentation —, ainsi que l'anticipation des prérequis et des obstacles ont été des points forts des candidats les plus solides.
- **Qualité de la communication orale :** le jury a noté, pour une majorité de candidats, un langage modélisant, une élocution claire et un débit maîtrisé. Le temps imparti (10 à 15 minutes) a, dans l'ensemble, été respecté.

Points à améliorer

- **Exploitation superficielle du corpus documentaire :** trop de candidats se limitent à une présentation descriptive et linéaire des documents du dossier, sans en proposer une analyse critique ; certains ne réalisent pas eux-mêmes les exercices proposés dans le corpus, ce qui les prive d'une compréhension fine des enjeux et des difficultés potentielles pour les élèves.
- **Lecture incomplète du sujet et hors-sujet :** une lecture partielle ou hâtive du sujet conduit certains candidats à un traitement incomplet, voire à un contresens sur la nature de la séance attendue (par exemple une séance d'entraînement présentée alors qu'une séance d'apprentissage était demandée, ou une séance de dénombrement à la place d'une séance de résolution de problèmes).
- **Acte d'enseigner insuffisamment visible :** le rôle du professeur des écoles reste souvent flou dans les séances présentées : les formules convenues (« je circule et j'aide les élèves », « les élèves apprennent, font, se corrigent ») masquent l'absence d'un guidage explicite, plaçant en difficulté les élèves les plus fragiles lors des phases de recherche.
- **Fragilités notionnelles et didactiques :** des lacunes sont régulièrement observées en étude de la langue (classes grammaticales, fonctions des mots, manipulations syntaxiques). Le jury relève également l'emploi de termes techniques (enseignement explicite, modelage, étayage, socioconstructivisme…) que les candidats ne sont pas toujours capables de définir, ainsi qu'une méconnaissance des chercheurs et didacticiens de référence.
- **Manque de réalisme, en particulier pour l'école maternelle :** les spécificités de l'organisation de la classe en maternelle (ateliers, modalités d'apprentissage, rôle de l'ATSEM, outils tels que tapis de conte ou supports visuels) restent moins bien connues que celles de l'élémentaire, conduisant à des propositions parfois peu réalistes.
- **Gestion du temps déséquilibrée :** un temps excessif est souvent consacré à la présentation des documents du corpus, au détriment du développement de la séance elle-même, qui se trouve réduite par rapport au temps total de l'exposé.
- **Différenciation et évaluation insuffisamment pensées :** lorsqu'elle est présente, la différenciation reste parfois superficielle, voire susceptible de renforcer les inégalités scolaires plutôt que de les réduire ; l'évaluation de la séance demeure, quant à elle, un point peu développé dans la majorité des exposés.

ENTRETIENS DE FRANÇAIS

Points positifs

- Écoute et adaptation : de nombreux candidats se sont montrés à l'écoute des remarques du jury, capables d'accueillir la controverse et de faire évoluer, voire de reconstruire, leur proposition initiale.
- Connaissances didactiques mobilisées avec pertinence : les réponses les plus abouties faisaient référence à des connaissances didactiques et pédagogiques précises, en cohérence avec les questions posées.
- Capacité à faire du lien : plusieurs candidats ont su relier leur réflexion à d'autres cycles ou d'autres champs disciplinaires (articulation oral/écrit, lecture/écriture notamment).
- Qualité de l'expression orale, respect et politesse envers les membres du jury.

Points à améliorer

- Rigidité face aux questions du jury : un nombre significatif de candidats peine à se remettre en question et à faire évoluer sa pratique professionnelle.
- Réponses courtes, peu construites, voire hors sujet, révélant une incompréhension des questions posées.
- Décalage entre le vocabulaire employé lors de l'exposé et la capacité, en entretien, à le définir précisément ; ce gap interroge la réalité de la compréhension du candidat.
- Connaissances didactiques et disciplinaires fragiles, notamment en étude de la langue, en langage oral et sur les manipulations syntaxiques.
- Méconnaissance des textes et instances institutionnels (par exemple les CEC, la loi Rilhac, la circulaire de rentrée) et des dispositifs d'aide aux élèves.
- Erreurs de langue à l'oral qui nuisent à l'image d'un langage modélisant.
- Difficulté à dire simplement que l'on ne sait pas, plutôt que de tenter une réponse hasardeuse.

EXPOSÉS DE MATHÉMATIQUES

Points positifs

- **Structuration de l'exposé et triptyque didactique :** les candidats les plus performants ont proposé des séances rigoureuses, structurées en phases identifiées et intégrées dans une séquence progressive, en mobilisant le triptyque manipuler – verbaliser – abstraire.
- **Exploitation du corpus et démarche d'investigation :** la démarche d'investigation dans la résolution de problèmes (recherche hypothétique, schématisation, modélisation, calcul posé, solution argumentée) a été régulièrement mobilisée, de même qu'une bonne lecture des documents du corpus.

- **Ancrage institutionnel et matériel de manipulation :** le recours au guide sur la résolution de problèmes et la connaissance du matériel de manipulation (base 10, réglettes Cuisenaire, Géoplan…) ont constitué des points d'appui solides pour les meilleurs candidats.
- **Prise en compte de la progressivité :** les candidats les plus solides ont su situer la compétence travaillée dans une progression allant du cycle 1 au cycle 3, en identifiant les prérequis et les obstacles des élèves.

Points à améliorer

- **Fragilités notionnelles disciplinaires :** des lacunes sont régulièrement constatées sur les fractions, les nombres décimaux, la proportionnalité, la distinction entre aspect ordinal et cardinal du nombre, les motifs répétés ou évolutifs, ou encore le calcul mental.
- **Rôle de l'enseignant réduit à la surveillance :** comme en français, le rôle du professeur se limite parfois à « circuler entre les rangs », sans réel acte d'enseigner ni étayage explicite des apprentissages.
- **Différenciation et évaluation peu pensées :** la prise en compte de la différenciation et de l'évaluation reste confuse ou peu développée dans de nombreux exposés.
- **Manque de réalisme en maternelle :** l'organisation de la classe en maternelle (ateliers, modalités d'apprentissage, carnet de suivi des apprentissages) demeure fragile chez de nombreux candidats.
- **Place quasi absente du numérique :** le numérique au service des apprentissages mathématiques est très peu évoqué, alors qu'il pourrait enrichir les propositions.
- **Hors-sujet et confusions de type de séance :** certains candidats interprètent mal le sujet proposé, par exemple en présentant une séance d'entraînement là où une séance d'apprentissage était demandée.

ENTRETIENS DE MATHÉMATIQUES

Points positifs

- Bonne analyse des documents et capacité, pour de nombreux candidats, à reconstruire leur séance à partir des questions et remarques du jury.
- Mobilisation du triptyque manipuler – verbaliser – abstraire et du guide de résolution de problèmes lors des échanges.
- Connaissance du matériel de manipulation et capacité à convoquer plusieurs domaines mathématiques pour une même compétence.
- Authenticité et bon sens dans les échanges, avec une posture d'enseignant bienveillante et sécurisante.

Points à améliorer

- Lacunes notionnelles portant en particulier sur le calcul mental (confusion entre faits numériques et procédures, absence de repères en fluence), les fractions et les décimaux, ainsi que les propriétés des opérations.
- Confusion persistante entre chiffre et nombre.
- Difficulté à reconstruire une séance ou à répondre avec précision aux questions du jury, avec de nombreuses approximations.
- Remédiations envisagées mais peu ou pas explicitées.
- Vocabulaire mathématique imprécis (par exemple « nombre à virgule » plutôt que « nombre décimal »), qui fragilise la qualité des échanges.

Conseils aux candidats

- Lire attentivement le sujet et les consignes pour en cerner précisément le périmètre, et éviter tout hors-sujet ou glissement vers un autre type de séance.
- Analyser réellement les documents du corpus, y compris en réalisant soi-même les exercices proposés, plutôt que de se limiter à leur description.
- N'utiliser que des concepts et un vocabulaire réellement maîtrisés, en étant capable d'en donner la source ou la définition si le jury le demande.
- Ancrer systématiquement la séance dans une séquence et une progression cohérentes, en anticipant les prérequis, les obstacles des élèves et les remédiations possibles.
- Rendre visible l'acte d'enseigner : expliciter le rôle du professeur des écoles à chaque phase de la séance, au-delà de formules convenues.
- Se projeter dans la réalité de la classe, en particulier pour l'école maternelle (organisation des ateliers, autonomie des élèves, rôle de l'ATSEM).
- Travailler la gestion du temps de parole (s'entraîner à l'oral, s'enregistrer, utiliser un chronomètre) pour respecter la durée réglementaire de l'exposé comme de l'entretien.
- Adopter un langage modélisant, sans erreurs de langue, et à l'écoute des questions du jury, en acceptant la remise en question et la controverse ; savoir dire simplement que l'on ne sait pas plutôt que de tenter une réponse hasardeuse.
- Consolider les connaissances disciplinaires identifiées comme fragiles : grammaire et étude de la langue en français ; calcul mental, fractions, décimaux et aspect ordinal/cardinal du nombre en mathématiques.

B. Épreuve d'entretien

B1. Première partie consacrée à l'EPS intégrant la connaissance scientifique du développement et de la psychologie de l'enfant

L'épreuve d'EPS vise à évaluer la capacité du futur enseignant à concevoir, mettre en œuvre et analyser des situations d'apprentissage en Éducation physique et sportive pour les élèves du premier degré. Le jury cherche à apprécier chez le candidat ses connaissances, sa maîtrise didactique et pédagogique, son aptitude à intégrer la sécurité des élèves, ainsi que sa capacité à s'exprimer.

EXPOSÉS EPS :

Points positifs

- **Structuration et rigueur de l'exposé :** les candidats les mieux préparés proposent un exposé structuré, contextualisé (nombre d'élèves, lieu d'exercice, cadre pédagogique) et rigoureux, articulé autour d'axes clairement identifiés : phase préparatoire, activité et ses variables, critères de réalisation et de réussite, retour au calme et verbalisation.

- **Prise en compte de la sécurité et des enjeux de l'EPS :** la sécurité des élèves (passive, active, voire affective) reste un souci constant, en particulier dans les activités à risque comme la natation. Les candidats savent généralement relier l'EPS aux enjeux de santé et de citoyenneté, ainsi qu'aux programmes et compétences du socle commun.

- **Ancrage institutionnel et didactique :** une bonne connaissance des programmes, des attendus institutionnels et des priorités de l'EPS (dont les parcours éducatifs) a été relevée chez de nombreux candidats, de même qu'une utilisation pertinente des documents annexés au dossier lorsqu'ils sont pleinement exploités.

- **Cohérence et progressivité des situations proposées :** les meilleures prestations proposent des situations cohérentes, progressives et suffisamment détaillées pour être mises en œuvre, avec des liens explicites entre les dimensions motrices, méthodologiques et sociales de l'EPS, et une ouverture vers l'interdisciplinarité.

- **Vocabulaire professionnel et gestion du temps :** le vocabulaire professionnel est, pour les candidats les mieux préparés, maîtrisé et utilisé avec précision ; le temps imparti est alors pleinement exploité pour développer l'ensemble des attendus de l'exposé.

Points à améliorer

- **Gestion du temps insuffisante :** de nombreux candidats n'utilisent pas l'intégralité du temps imparti — certains exposés durent 4 à 10 minutes au lieu des 15 minutes attendues — ce qui empêche de contextualiser pleinement la situation et de développer l'ensemble des attendus.

- **Séance non intégrée dans une séquence progressive :** les situations proposées sont trop souvent présentées isolément, sans être situées dans une séquence progressive ni une réelle programmation d'apprentissages.

- **Méconnaissance du développement de l'enfant :** des connaissances fragmentées sur le développement moteur et psychologique de l'enfant (en particulier pour les plus jeunes élèves) limitent la profondeur de l'analyse et conduisent à des propositions parfois peu adaptées à la réalité de la classe.

- **Manque de réalisme et de précision des consignes :** certaines situations proposées sont peu concrètes, incomplètes, en décalage avec la nature même de l'activité physique support, ou formulées avec des consignes imprécises, sans critères de réalisation ni de réussite clairement énoncés.

- **Réponses stéréotypées et sous-exploitation des documents :** le jury relève un recours fréquent aux mêmes activités supports, traduisant une préparation formatée plutôt qu'une réelle appropriation des enjeux propres à chaque situation ; les annexes du dossier restent, de plus, souvent insuffisamment exploitées.

- **Connaissances réglementaires et institutionnelles incomplètes :** la méconnaissance des textes réglementaires, des règles de sécurité et des taux d'encadrement est régulièrement constatée, de même qu'une maîtrise partielle des enjeux actuels de l'EPS (attendus en natation et rôle de l'ASNS, « savoir rouler », liens avec l'EMC).

ENTRETIENS EPS :

Points positifs

- Capacité d'analyse réflexive et souplesse pédagogique : de nombreux candidats acceptent la controverse, rebondissent sur les questions du jury et font évoluer leurs propositions initiales pour les rendre plus pertinentes ou plus sûres.

- Qualité des interactions avec le jury, avec des candidats à l'écoute, capables de reconstruire leur séance et de mobiliser un vocabulaire spécifique à l'activité physique support.

- Sérieux de la préparation : les réponses sont, pour de nombreux candidats, bien documentées et attestent d'une connaissance satisfaisante des textes de référence et des enjeux de l'enseignement de l'EPS.

Points à améliorer

- Difficulté, pour un nombre significatif de candidats, à faire évoluer leurs propositions malgré les relances du jury, ou à en analyser les limites de façon construite.
- Réponses courtes, générales ou peu argumentées, révélant des connaissances didactiques de l'EPS parfois fragiles et une culture sportive limitée.
- Difficulté à élargir la réflexion à d'autres situations professionnelles, à d'autres cycles, ou à mobiliser des connaissances actualisées sur les priorités nationales (par exemple le savoir rouler).
- Place de l'évaluation et du numérique au service des apprentissages en EPS peu évoquée.

Conseils aux candidats

- Bien lire et analyser le sujet pour en saisir toutes les subtilités ; développer un répertoire de situations en EPS varié plutôt que de reproduire des activités-supports stéréotypées.
- Construire des exposés centrés sur les apprentissages des élèves et sur la progressivité des situations au sein d'une séquence, plutôt que sur la seule description de l'activité.
- Exploiter pleinement les documents annexés au dossier, qui constituent une ressource à part entière et non un simple complément facultatif.
- Connaître précisément les règles de sécurité et les taux d'encadrement, ainsi que les attendus en natation (ASNS) et les enjeux du savoir rouler.
- Réfléchir à la différenciation pédagogique et exploiter les évaluations diagnostiques pour ajuster les apprentissages ; identifier les variables didactiques de chaque séance.
- Pendant l'entretien, être attentif aux questions et remarques du jury et les utiliser pour faire évoluer la séance : cette capacité à se remettre en question est particulièrement appréciée.

Ces retours soulignent l'importance d'une préparation approfondie, portant non seulement sur le contenu didactique et pédagogique de l'EPS, mais aussi sur la capacité à analyser, à adapter et à justifier ses choix de manière réflexive.

B2. Deuxième partie consacrée à la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier

L'épreuve d'entretien constitue un moment clé d'évaluation des candidats. Elle permet d'apprécier leur capacité à se projeter dans les missions du métier, à exprimer clairement leurs motivations, à faire preuve de réflexion professionnelle, et à analyser des situations complexes en lien avec le fonctionnement de l'école. Cette épreuve revêt donc une dimension à la fois personnelle, institutionnelle et éthique, essentielle pour mesurer la pertinence et la maturité des candidats dans leur orientation professionnelle.

PRESENTATION DU PARCOURS

Points positifs

- Motivation sincère, réfléchie et clairement reliée à la finalité éducative du métier, pour les présentations qui ont le plus marqué le jury.
- Mise en relation pertinente entre le parcours professionnel ou personnel du candidat et les compétences attendues du professeur des écoles, y compris pour des candidats sans expérience directe en école.
- Bonne connaissance du système éducatif, des missions de l'École et des valeurs du service public, contribuant à la cohérence du discours.
- Utilisation complète du temps imparti (5 minutes), avec une présentation structurée et une posture professionnelle adaptée.

Points à améliorer

- Parcours déroulé de façon chronologique et descriptive, sans mise en relation explicite avec les compétences attendues du métier.
- Présentations trop courtes (parfois moins de deux minutes) ou insuffisamment préparées, voire improvisées, nuisant à la lisibilité de la candidature.
- Posture parfois récitative, restituant un discours préparé sans réelle interaction avec le jury.
- Méconnaissance des principes fondamentaux de la fonction publique, des droits et devoirs de l'enseignant, du référentiel de compétences ou de la chaîne hiérarchique.
- Représentation idéalisée du métier ; le seul statut de parent, lorsqu'il est présenté comme fondement unique de la connaissance des élèves, ne suffit pas à constituer un argument professionnel crédible.

- Tendance, chez certains candidats, à minorer les expériences professionnelles acquises en dehors du champ éducatif, alors qu'elles peuvent utilement illustrer des compétences transversales.

MISES EN SITUATION

Points positifs

- Capacité à identifier les valeurs et principes de la République en jeu dans la situation, à articuler la réflexion à différentes échelles (classe, école, circonscription) et temporalités (court, moyen, long terme).
- Réponses contextualisées, prenant en compte l'ensemble des acteurs concernés (élève, familles, équipe éducative), avec une bonne connaissance de la co-éducation et du rôle du directeur d'école.
- Appui sur des références institutionnelles pertinentes et sur l'expérience personnelle, avec un ton mesuré et un dialogue de qualité avec le jury.

Points à améliorer

- Réponses insuffisamment problématisées, parfois guidées par l'émotion ou la spontanéité plutôt que par une analyse construite, avec une tendance à énumérer des valeurs sans les articuler à la situation.
- Confusions récurrentes entre laïcité, neutralité et obligations liées au statut de fonctionnaire ; méconnaissance de la chaîne hiérarchique et des dispositifs d'alerte.
- Connaissance insuffisante de dispositifs et programmes tels que pHARe, l'EVAR ou l'égalité filles-garçons.
- Réflexion parfois centrée sur le seul élève auteur de l'acte évoqué, en négligeant les victimes, les familles ou les partenaires éducatifs.

Conseils aux candidats

- Construire sa présentation avec soin, en établissant des liens explicites entre son parcours et les compétences attendues du professeur des écoles.
- Maîtriser les textes de référence encadrant le métier : Code de l'éducation, référentiel métier, dispositifs tels que pHARe, et plus généralement les droits et obligations du fonctionnaire.
- Structurer les réponses aux mises en situation en mobilisant plusieurs niveaux d'analyse (classe, école, circonscription) et différentes temporalités (court, moyen, long terme).

- Incarner une posture professionnelle : s'exprimer avec clarté dans un langage soutenu, gérer son stress et le temps imparti, et témoigner de sa capacité à dialoguer avec le jury.
- Approfondir sa connaissance des valeurs de la République, de la laïcité et de la neutralité, et faire preuve de discernement face à des situations complexes, sans recourir à des réponses automatiques ou généralisantes.
- Pour les candidats sans expérience en école, envisager un stage d'observation auprès d'une circonscription afin de confronter leur perception du métier à la réalité de la classe.

L'épreuve d'entretien met en lumière l'engagement sincère de nombreux candidats, ainsi que leur volonté de servir les valeurs de l'école de la République. Elle révèle aussi, chez certains, des fragilités dans la connaissance du cadre réglementaire et dans la capacité à analyser avec finesse des situations professionnelles. La réussite à cette épreuve exige une préparation rigoureuse, un regard lucide sur la réalité du métier, et une posture éthique et professionnelle solide. Le jury reste particulièrement attentif à la capacité des candidats à incarner ces exigences dans un discours cohérent, construit et ancré dans les réalités du terrain.

C. L'épreuve facultative de langue

Ce paragraphe concerne l'épreuve facultative des langues suivantes : anglais, espagnol, italien et allemand.

1. Les attendus

Une épreuve facultative, mais exigeante

Bien qu'optionnelle, cette épreuve ne peut être abordée sans préparation ni réflexion autour de l'enseignement des langues. Elle engage des compétences spécifiques et attend une préparation approfondie. Les candidats doivent démontrer une maîtrise suffisante de la langue vivante, au regard du CECRL (niveau B2), une réflexion pédagogique solide et aboutie, ainsi qu'une connaissance et une compréhension claires des textes institutionnels encadrant l'enseignement des langues vivantes.

Un candidat de niveau B2 doit être capable de :

- Produire un discours compréhensible, structuré, argumenté, avec un débit régulier
- S'exprimer en réagissant spontanément à des questions ou des remarques ; ajuster son discours avec pertinence et vivacité ; relancer la discussion
- Utiliser un lexique assez étendu, précis, et adapté à la situation professionnelle ; expliquer ses choix grâce à des structures complexes, même si la production orale comporte quelques erreurs grammaticales
- Gérer la prononciation et l'intonation avec clarté, même si elles peuvent être quelquefois hésitantes

Partie 1 – Présentation dans la langue cible (10 minutes)

Cette partie vise à apprécier chez le candidat :

- Son niveau linguistique
- Sa capacité à structurer un propos construit et intelligible
- Son aptitude à présenter un parcours personnel en lien avec la langue vivante
- Une contextualisation claire du document support

La prestation doit être construite et fluide. Un plan peut être annoncé pour clarifier la progression du propos. Le lexique employé doit être précis, adapté au registre attendu, et mobilisé notamment pour décrire efficacement le document : nature, thématique, intérêt pédagogique.

Partie 2 – Exposé pédagogique en français (10 minutes)

Cette partie doit démontrer la capacité du candidat à concevoir une exploitation didactique pertinente et réaliste du document présenté. Il est inutile de décrire à nouveau le document, celui-ci ayant été présenté en partie 1 ; il convient à ce stade d'en proposer une analyse pédagogique approfondie.

Pour ce faire, le candidat doit :

- Ancrer sa proposition dans le cadre institutionnel (programmes, maîtrise du niveau et des attendus CECRL, repères de progressivité, guides « Oser les langues »…) et connaître assez finement l'ensemble de ces textes
- Présenter une séquence cohérente, adaptée au niveau des élèves
- Développer une progression articulant réception et production, avec des objectifs linguistiques et culturels explicites
- Inclure des objectifs phonologiques, en cohérence avec le document et la démarche proposée
- Proposer une tâche finale contextualisée, précédée d'activités permettant sa réalisation
- Prévoir des modalités d'évaluation différenciée

Il est attendu du candidat qu'il fasse preuve de recul critique sur le document, en soulignant le cas échéant ses limites (contenu, représentations culturelles, niveau de langue, complexité), en proposant une exploitation partielle si une intégration globale n'est pas pertinente, en modifiant certains éléments dans une logique d'adaptation, ou en l'enrichissant à l'aide de ressources complémentaires.

Partie 3 – Échange dans la langue cible (10 minutes)

Cette partie évalue la capacité du candidat à interagir de manière spontanée, fluide et pertinente avec le jury. Elle exige une cohérence linguistique avec la partie 1, à travers la réactivité dans les échanges, la clarté et la vivacité de l'expression, l'emploi d'un lexique didactique précis (consignes, types d'activités, compétences langagières), ainsi que la maîtrise des éléments culturels et institutionnels du système éducatif de la langue cible.

2. Constats

Constats transversaux (toutes langues confondues)

Plusieurs constats, indépendants de la langue choisie par les candidats, se dégagent de cette session : un écart parfois marqué entre le niveau de langue mobilisé lors de la présentation initiale, pouvant relever d'un exercice préparé voire récité, et celui, sensiblement moindre, mis en œuvre lors de l'échange avec le jury en partie 3 ; une utilisation insuffisante du temps imparti aux deux premières parties de l'épreuve, alors que celui-ci doit être pleinement investi pour démontrer la richesse du parcours, des compétences linguistiques et de la réflexion pédagogique du candidat ; un recours trop fréquent à la lecture des notes, au détriment d'une expression spontanée ; et, chez certains candidats, une tendance à proposer une exploitation pédagogique reposant sur un modèle unique, peu différencié selon la nature des supports.

Anglais

Points positifs

Partie 1 – présentation : de nombreux candidats ont su mettre en valeur leur parcours antérieur, en dégageant avec pertinence les qualités et compétences que celui-ci pouvait apporter à leur futur métier d'enseignant.

Partie 2 – exploitation pédagogique : certains candidats ont mobilisé de façon tout à fait adéquate les textes et ressources officiels. Plusieurs ont formulé, en anglais, des consignes claires et accessibles, permettant une mise en activité efficace des élèves. Les activités proposées, lorsqu'elles étaient concrètes et détaillées, ont été valorisées, de même que la présence, chez certains candidats, d'une ouverture interdisciplinaire dans leurs propositions.

Partie 3 – entretien : des candidats ont su se montrer à l'écoute, sans rester enfermés dans leur proposition initiale, sachant rebondir avec pertinence sur le questionnement et les suggestions du jury.

Points à améliorer

Maîtrise de la langue cible : de très nombreux candidats maîtrisent insuffisamment la langue cible. Si la présentation initiale est parfois récitée, voire apprise par cœur, la communication devient en revanche impossible lors de l'entretien avec le jury : incompréhension des questions posées, incapacité à répondre compte tenu de l'empan langagier disponible. Il est indispensable de se présenter à l'épreuve avec un niveau proche, a minima, de celui attendu (B2 du CECRL). La maîtrise, en langue cible, des termes récurrents afférents à la pédagogie des langues fait par ailleurs souvent défaut (CECRL / CEFR, formation / training, séquence / teaching unit, séance / lesson, etc.) ; les candidats gagneraient à constituer, dans la langue cible, un lexique de termes utiles pour échanger sur la didactique et la pédagogie.

Pédagogie : le lexique et, par voie de conséquence, la proposition de flashcards pour son enseignement, ne saurait constituer l'alpha et l'oméga de l'exploitation pédagogique des supports ; la grammaire ainsi que la phonologie (prononciation, rythme, prosodie) doivent également être prises en compte. Les activités proposées pour les séances et séquences sont souvent énumérées sans réelle prise en compte des apprentissages réels des élèves, relevant parfois d'une forme de « pensée magique » (par exemple : « les élèves apprennent le vocabulaire », ou « les élèves réalisent un poster »), ce qui trahit une méconnaissance de ce qu'il est raisonnable d'attendre d'un élève ; les candidats ayant eu la chance d'effectuer des stages en Master gagneraient à s'appuyer sur cette expérience pour apprécier plus justement les possibilités réelles des élèves.

L'approche actionnelle reste par ailleurs mal maîtrisée : elle suppose de placer l'élève en position d'acteur social, ce qui implique un ancrage dans la vie réelle, l'usage de documents authentiques (conçus par et pour des locuteurs natifs, porteurs d'un ancrage culturel réel) et la mobilisation de contextes de communication eux-mêmes réalistes, notamment pour les tâches finales de séquence, qui doivent être porteuses de sens.

Le passage des compétences de réception à celles de production est rarement anticipé par les candidats, qui gagneraient à se familiariser avec les stratégies transférables de compréhension mobilisables par les élèves (repérage d'éléments formels puis inférence du sens à partir de ces indices, par exemple : « c'est en gras dans le document, donc c'est important »).

Enfin, certaines propositions didactiques comportent des incohérences : documents audio ou vidéo, relevant de la compréhension de l'oral, diffusés avec leur script ou leurs sous-titres, relevant de la compréhension de l'écrit ; absence de choix quant à l'étayage proposé (mots anglais montrés simultanément avec images et traductions) ; travaux de groupe proposés sans considération de leur utilité réelle (absence de situation d'« information gap » ou d'« opinion gap »). Les candidats sont invités à interroger systématiquement chacun de leurs choix didactiques à la lumière de la question : « Pour quoi faire ? »

Italien

Points positifs

Dans l'ensemble, les prestations des candidats ont été satisfaisantes. La présentation en langue italienne a très souvent été de qualité et conforme au niveau B2 attendu : les candidats ont généralement proposé un exposé clair, fluide et bien structuré, présentant leur parcours personnel en lien avec la langue italienne avec aisance et intelligibilité. On observe également l'arrivée de profils issus de parcours linguistiques plus approfondis (sections européennes, Esabac ou cursus universitaires), témoignant d'une solide maîtrise de la langue. Les connaissances culturelles étaient souvent bien mobilisées, permettant un ancrage pertinent des supports proposés.

La contextualisation des documents a, dans l'ensemble, été maîtrisée, et de nombreux candidats ont présenté une exploitation pédagogique réaliste, structurée et en adéquation avec les textes institutionnels. Les échanges avec les membres de la commission, lorsqu'ils étaient conduits avec aisance dans la langue cible, ont été de bonne qualité.

Points à améliorer

Plusieurs points de vigilance demeurent toutefois. Le temps consacré à la première partie de l'épreuve, menée en italien, n'a pas toujours été pleinement exploité : certains candidats ont écourté leur présentation, se privant ainsi d'un temps d'expression qui aurait valorisé leurs compétences linguistiques. Les échanges en langue cible lors de la troisième partie ont parfois révélé un niveau sensiblement inférieur à celui de la présentation initiale. La lecture trop fréquente des notes, au détriment d'une expression plus spontanée, a également nui à la qualité de la communication et de l'interaction avec le jury.

Sur le plan pédagogique, la commission a pu regretter que certaines propositions reposent sur un modèle d'exploitation unique, peu adapté aux spécificités des documents. Une connaissance parfois insuffisante des attendus institutionnels de l'enseignement des langues vivantes a pu conduire à des exploitations incomplètes, ne faisant pas toujours apparaître une progression cohérente des apprentissages, une articulation des compétences, un projet final clairement identifié, ou des modalités d'évaluation adaptées. Les activités proposées gagneraient à dépasser une approche essentiellement lexicale, afin d'ancrer plus résolument les apprentissages dans les différentes activités langagières.

Espagnol

Points positifs

- Présentation : le récit du parcours a permis, dans les meilleures prestations, d'éclairer le jury sur les motivations du choix de la langue vivante étrangère, en mettant en évidence des points saillants : expérience de mobilité, héritage culturel, rencontre inspirante, parcours universitaire ou attrait pour la culture hispanophone, illustrés par des exemples concrets.
- Exposé : le débit est resté fluide malgré quelques erreurs chez de nombreux candidats, et l'exploitation pédagogique proposée s'est révélée cohérente et réaliste.
- Échanges : un niveau de langue assez fluide a permis, pour de nombreux candidats, un échange constructif et profitable : les candidats ont su mettre à profit cet échange pour améliorer ou approfondir les propositions de leur exposé, faisant preuve de dynamisme, d'ouverture d'esprit et d'une capacité à argumenter à partir des sollicitations du jury.

Points à améliorer

- Présentation : la présentation du parcours reste souvent très courte (3 à 5 minutes), ce qui limite la possibilité, pour le candidat, de donner au jury des éléments suffisants sur ses motivations.

- Exposé : l'exploitation didactique se limite trop souvent à une approche descriptive, avec des stratégies plaquées ne prenant pas en compte les spécificités du document. Les rituels de transition sont parfois très détaillés, au détriment d'une réelle proposition d'exploitation du document. Le jury relève par ailleurs une méconnaissance des textes officiels qui cadrent l'enseignement de la langue vivante étrangère dans le premier degré, ainsi qu'une absence de référence culturelle.
- Échanges : c'est dans la partie échanges que le niveau de langue est le plus pénalisant : le manque de lexique est source d'incompréhension, et certains candidats ont recours au français dans la partie pourtant consacrée à la langue vivante étrangère. La justification des choix pédagogiques reste par ailleurs difficile pour de nombreux candidats.

Conseils spécifiques

- Mettre en place un entraînement régulier (lectures, écoutes) pour retrouver l'aisance dans une langue qui n'a parfois plus été manipulée depuis trop longtemps.
- Faire preuve de créativité dans les mises en œuvre pédagogiques, sans cibler uniquement le lexique.
- Convoquer ses connaissances culturelles du pays dont on présente la langue.
- Préciser les compétences visées pour les activités proposées.
- Évoquer la plus-value de l'apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère.
- Donner à voir concrètement l'organisation de la classe (ateliers ou groupe entier).
- Exploiter la partie « échanges » pour revenir sur l'exploitation du document et la séance : les questions du jury vont dans ce sens.

Allemand

Points positifs

Le jury a apprécié, pour l'ensemble des candidats, des prestations de qualité et un très bon niveau d'allemand, situé entre B2+ et C1. Les échanges avec le jury ont été de bonne qualité, et les candidats ont fait preuve d'une réelle capacité à analyser les sujets proposés et à en dégager des pistes d'exploitation didactique pertinentes et intéressantes. Les présentations, structurées, ont respecté le format attendu de l'épreuve, et les candidats ont montré une bonne connaissance des programmes, du CECRL et des niveaux attendus à l'école élémentaire.

Les activités proposées étaient adaptées au public cible, favorisant la production orale, le rebrassage, la mémorisation et le réemploi. Les tâches finales, pertinentes, s'inscrivaient dans une perspective actionnelle. Le jury a par ailleurs souligné la capacité de plusieurs candidats à faire évoluer leur réflexion au fil de l'échange.

Points à améliorer

Le jury invite les candidats à porter un regard plus critique sur les documents proposés, plutôt qu'à chercher systématiquement à exploiter l'ensemble des supports : le choix d'utiliser, d'adapter ou, à l'inverse, d'écarter un document présentant peu d'intérêt

didactique doit être justifié. Les objectifs linguistiques et les apprentissages visés gagneraient à être davantage explicités. Une vigilance particulière doit être portée à la faisabilité des activités et des tâches finales proposées, ainsi qu'à la progressivité des apprentissages, à la différenciation, à l'évaluation et aux traces écrites adaptées au niveau des élèves.

3. Conseils aux candidats

Communication

Les candidats doivent éviter de lire constamment leurs notes et adopter une posture de communication efficace : courtoisie, qualité d'écoute et ouverture au dialogue. Il leur est conseillé de s'entraîner à évoquer leur parcours et leurs choix pédagogiques, et à interagir spontanément dans la langue cible plutôt qu'à réciter un texte appris par cœur.

Préparation pédagogique et didactique

Les candidats doivent consulter des manuels d'élèves et des livres du professeur afin de s'approprier l'exercice d'analyse critique des supports ; recenser des démarches de mise en œuvre d'activités pédagogiques ; et tenir une veille pédagogique sur les pratiques et supports efficaces en langues vivantes étrangères. Les propositions d'activités doivent être ambitieuses mais réalisables, et dépasser la seule approche lexicale : l'articulation des compétences doit mener à une complexification progressive des apprentissages, en pensant notamment le passage des compétences de réception à celles de production. Le travail sur la phonologie et l'étude des sons spécifiques à la langue doivent être réfléchis au sein de la séquence et de la séance, et mis en avant. Enfin, les candidats gagneraient à interroger systématiquement chacun de leurs choix didactiques à la lumière de la question « Pour quoi faire ? », afin d'éviter les propositions purement formelles ou déconnectées des besoins réels des élèves.

Connaissances

L'ancrage culturel doit systématiquement être abordé, afin de convoquer des connaissances culturelles au sein de la séance. Connaître les plus-values de l'apprentissage précoce d'une langue vivante étrangère est apprécié. Il est recommandé de connaître un répertoire de chansons, d'albums, de sites institutionnels ou partenaires utiles, ainsi que certains dispositifs (EMILE…), plateformes d'échanges et programmes européens. Il est également important de connaître les équivalences de niveaux entre le système éducatif français et celui de la langue cible, ainsi que de constituer, dans la langue cible elle-même, un lexique des termes récurrents de la pédagogie des langues (CECRL / CEFR, formation / training, séquence / teaching unit, séance / lesson, etc.), afin de pouvoir échanger avec aisance sur la didactique et la pédagogie lors de l'entretien.

Langue

Il est indispensable de maîtriser les bases phonologiques, grammaticales et lexicales de la langue cible : les mots inventés et les influences syntaxiques ou lexicales calquées sur la

langue maternelle n'ont pas leur place dans une épreuve de langue vivante étrangère. Il est également essentiel de maîtriser la prononciation des mots-clés et des termes en rapport avec l'école et la situation d'enseignement (consignes, verbes d'action…), et de vérifier ces prononciations avant de se présenter à l'épreuve.

4. Conclusion

L'épreuve facultative de langue vivante confirme, cette année encore, l'engagement et la motivation de nombreux candidats pour l'enseignement des langues à l'école primaire, en particulier en italien et en allemand, où plusieurs profils linguistiques solides, voire très solides, se sont distingués. Elle révèle cependant, notamment en anglais, un écart persistant entre le niveau de langue affiché lors de la présentation préparée et celui, souvent insuffisant, mobilisé lors de l'échange spontané avec le jury. Au-delà de la seule maîtrise linguistique, le jury attend des candidats un regard critique et justifié sur les documents proposés, une explicitation claire des objectifs et des apprentissages visés, ainsi qu'une attention constante à la faisabilité, à la progressivité et à l'évaluation des activités conçues. Le jury reste attentif, au-delà de la langue choisie, à la cohérence entre l'ambition pédagogique affichée par les candidats et leur capacité effective à la mettre en œuvre.

III. Exemples sujets épreuves d'admission

Sujets français et mathématiques

Sujets épreuve d'entretien :

Sujets éducation physique et sportive

Mises en situation professionnelle

Sujets épreuve de langue :

Allemand

Anglais

Espagnol

Italien

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET N° X

A partir des documents proposés, construire une séance d'étude de la langue visant à réemployer le lexique dans une classe de CM1 en janvier.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance
- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant
- Quelques propositions de différenciation
- L'évaluation de la séance

Document 1 : Programmes pour le cycle 3, Journal officiel du 17 avril 2025, en vigueur à la rentrée 2025.

Les activités d'enrichissement et d'approfondissement du vocabulaire suivent trois étapes :

- la rencontre, en contexte, avec le mot nouveau ou le nouveau sens d'un mot ;
- l'étude régulière et systématique du lexique (structuration, catégorisation) pour mieux en comprendre le fonctionnement et donc mieux le mémoriser ;
- le réemploi à l'oral et surtout à l'écrit (réinvestissement des mots à l'occasion de nombreuses remises en contexte afin d'explorer les constructions syntaxiques acceptées par la langue).

Des corpus de mots sont constitués en s'appuyant sur les entrées du programme de culture littéraire et artistique, et sur les contenus de programme de toutes les disciplines d'enseignement. Leur constitution est pensée de manière cumulative, afin de les enrichir et de les complexifier d'année en année. Les listes de fréquence sont des outils indispensables pour définir des objectifs atteignables par les élèves.

Document 2 : Guide « La compréhension au cours moyen », janvier 2022.

Par exemple, pour un texte narratif long, il peut mettre à la disposition des élèves des (re)présentations des personnages principaux, des images des lieux où se déroule l'action, etc.

Pour un texte documentaire ou fonctionnel, il peut présenter les informations contenues dans le texte sous forme de cartes, de graphiques ou de schémas.

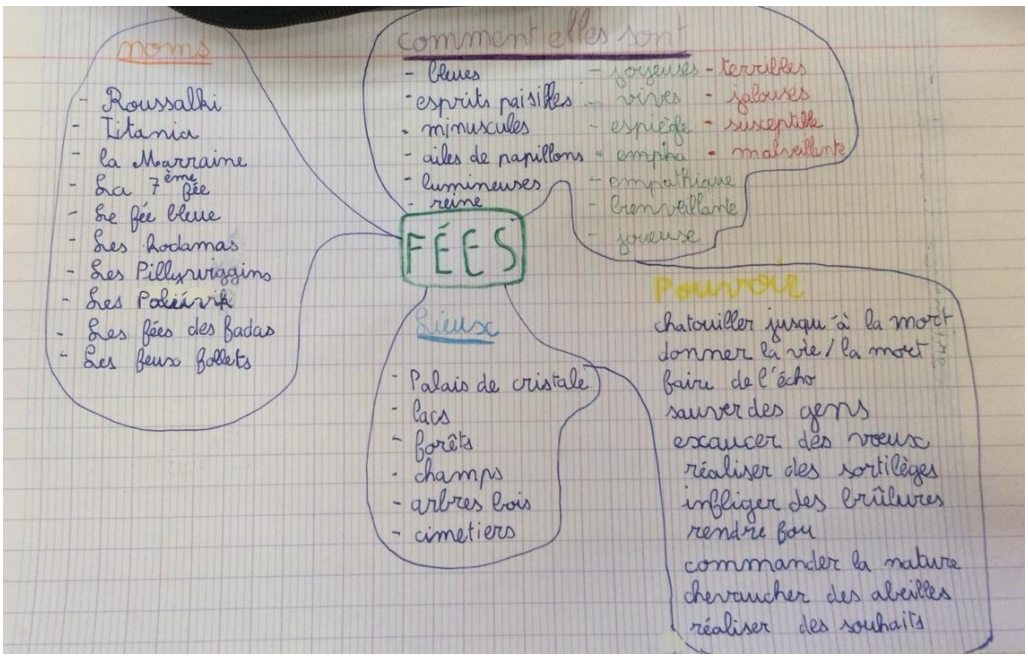
— **Pour l'appropriation du lexique**

Comme vu dans le chapitre 1, une méconnaissance du lexique peut gêner le processus de compréhension. Le professeur permet aux élèves de se représenter l'univers de référence désigné par des mots susceptibles de ne pas être compris, en les clarifiant avec eux. Développées avant la lecture, ces connaissances lexicales sont mobilisées en contexte au cours de la lecture, et réinvesties régulièrement par la suite.

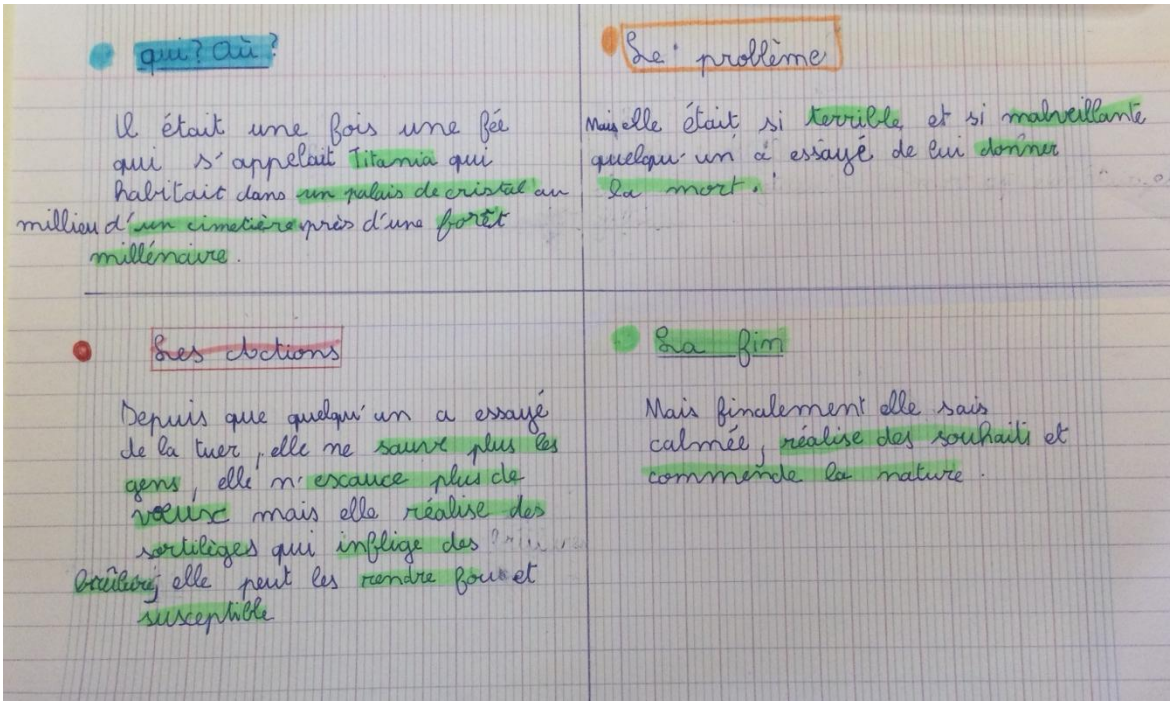
— **Pour la mobilisation des procédures**

Les élèves ont la possibilité de se référer aux habiletés précédemment travaillées, conservées collectivement sur des affiches ou consignées dans des cahiers individuels.

Document 3 : Une corolle lexicale dans une classe de CM1.



Document 4 : Une production d'un élève dans une classe de CM1.



qui? où?

Il était une fois une fée qui s'appelait Titania qui habitait dans un palais de cristal au milieu d'un cimetière près d'une forêt millénaire.

Le problème

Mais elle était si terrible et si malveillante quelqu'un a essayé de lui donner la mort.

Les actions

Depuis que quelqu'un a essayé de la tuer, elle ne sauve plus les gens, elle n'exauce plus de vœux mais elle réalise des sortilèges qui inflige des douleurs, elle peut les rendre fou et susceptible

La fin

Mais finalement elle sais calmée, réalise des souhaits et commande la nature.

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – FRANÇAIS

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure

- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET N° X

A partir des documents proposés, construire une séance visant à apprendre le geste d'écriture en GS en novembre.

Vous indiquerez :

- Les fondements pédagogiques et didactiques de la séance

- Le déroulement de la séance en précisant, pour chacune des étapes, les activités des élèves et l'activité de l'enseignant

- Quelques propositions de différenciation

- L'évaluation de la séance

Document 1 : Nouveaux programmes pour le cycle 1, Journal officiel du 25-10-2024, en vigueur à la rentrée 2025.

Apprendre le geste d'écriture

Aborder la culture de l'écrit implique aussi de devenir scripteur ; cet enjeu du cycle 2 se prépare durant le cycle 1 notamment sur le plan moteur. L'apprentissage du geste d'écriture est en effet primordial et se construit progressivement dès la petite section. Il recouvre l'ensemble des processus qui sont à l'œuvre pour écrire, du moment où l'élève s'apprête à prendre le crayon jusqu'au moment où il écrira en cursive. Plusieurs années sont nécessaires aux élèves pour acquérir les multiples habiletés nécessaires à l'écriture manuscrite. L'école maternelle construit les prémices de ce processus.

Cet enseignement conduit l'élève à :

- adopter une posture corporelle compatible avec le geste graphomoteur ;
- utiliser de façon coordonnée les quatre articulations qui servent à tenir et à guider le crayon (épaule, coude, poignet, doigts), exercer un contrôle des tracés par une coordination main - œil ;
- tracer volontairement des signes abstraits dont il comprend qu'il ne s'agit pas de dessins, mais de lettres.

Document 2 : Christine Ria, « Le français aujourd'hui », *Ecrire quand on a 4-5 ans, un savoir partagé avec l'enseignant*, 2018.

Lors de temps d'accompagnement courts (environ dix minutes pour un travail en duo), l'enseignante permet aux élèves d'entrer dans une **logique de distanciation**, tout en respectant le rythme propre à chacun. Elle prend ainsi en charge la **gestion de la chronogénèse** : elle ralentit le temps didactique pour Sami, qui hésite sur les premières unités phonémiques d'une phrase, et elle l'accélère pour Dan, dont elle perçoit la capacité à traiter les unités syllabiques et phonémiques ainsi que leurs correspondances graphophonologiques.

Avec chacun d'eux, elle construit des éléments du savoir lire-écrire, en s'appuyant sur l'action conjointe et sur les propositions de l'élève au moment opportun. L'enjeu de communication initial est alors temporairement mis de côté au profit de composantes du **savoir partagé**, telles que : la segmentation syllabique et phonologique, la fusion phonémique, les correspondances graphophonologiques, le nom des lettres, la notion de mot et la séparation graphique entre les mots.

Document 3 : Des productions d'élèves de GS

Figure 2

Tina, réinvestissement des lettres de son prénom.

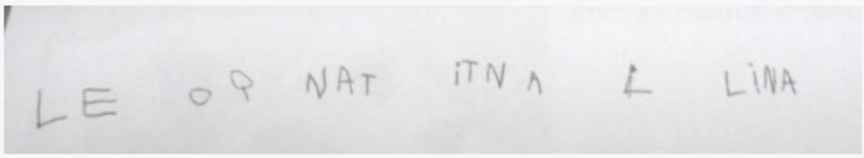


Figure 1

Alicia, chevauchement de deux lettres ou pseudolettres.

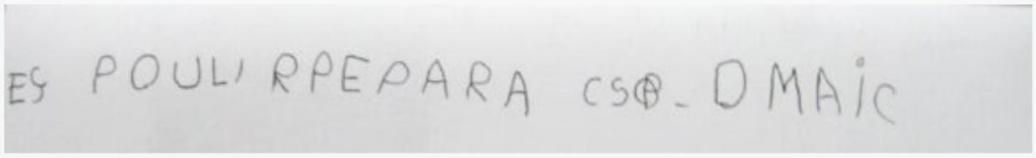


Figure 4

Production de Dan.



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET N° X

Vous présenterez une séance de découverte sur la thématique utiliser les nombres pour résoudre des problèmes à mettre en œuvre en période 3 dans une classe de MS. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :
- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;

- le déroulement de la séance en précisant vos objectifs d'enseignement et pour chacune des étapes, les activités des élèves et celles de l'enseignant ;

- les principales compétences sollicitées et les modalités d'apprentissages ;

- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

DOSSIER :

Document 1 : Extrait du BOEN n°41 du 31 octobre 2024 ; programmes du cycle 1

Document 2 : Extrait du Livret d'accompagnement des programmes à partir de 4 ans "Acquisition des premiers outils mathématiques" 2025

Document 3 : Extrait du Livret d'accompagnement des programmes à partir de 4 ans "Acquisition des premiers outils mathématiques" 2025

Document 4 : Extrait du Guide des fondamentaux « Pour enseigner la construction du nombre à l'école maternelle » 2023

Document 1 : Extrait du BOEN n°41 du 31 octobre 2024 ; programmes du cycle 1

• **À partir de 4 ans ou dès que les apprentissages précédents ont pu être observés**

Objectifs d'apprentissage	Exemples de réussite
– Rechercher le tout ou une partie dans un problème de parties-tout. – Trouver une position finale à partir d'une position initiale et d'un déplacement sur une piste du type du jeu de l'oie ou sur la bande numérique.	– Utiliser des objets figuratifs, puis symboliques, pour réaliser l'action correspondant au problème. – Dénombrer une collection par énumération. – Utiliser ses doigts pour compter. – Utiliser ses doigts pour surcompter. – Faire appel aux premières compositions et décompositions des nombres. – Répartir des objets en les distribuant un à un dans un problème de partage.
– Rechercher le tout dans un problème de groupements. – Rechercher la valeur d'une part dans un problème de partage équitable.	**Rechercher le tout ou une partie dans un problème de parties-tout** Par exemple, si l'enseignant place une collection d'objets sur une table, l'élève est capable de la dénombrer. Il peut noter cette quantité sous différentes formes pour la mémoriser avant de fermer les yeux pendant que l'enseignant dissimule sous un chapeau une partie de la collection. Il est ensuite capable de trouver la quantité dissimulée sous le chapeau. Ou encore, si l'enseignant déclare « Lilou avait cinq kiwis et elle en a mangé deux, combien de kiwis lui reste-t-il ? », l'élève est capable de verbaliser la réponse sous une forme du type : « Si Lilou avait cinq kiwis et qu'elle en a mangé deux, pour trouver combien de kiwis il lui reste, je recule de deux à partir de cinq : quatre ; trois. Il lui reste trois kiwis ». Ou encore sous une forme du type : « Comme je sais que cinq, c'est deux et trois, il lui reste trois kiwis ». **Trouver une position finale à partir d'une position initiale et d'un déplacement** Par exemple, l'élève est capable de préciser la case d'arrivée à partir d'une case de départ et du résultat d'un lancer de dé sur un jeu de plateau du type du jeu de l'oie avec des contraintes qui imposent de reculer. Le dé peut être à constellations ou chiffré. **Rechercher le tout dans un problème de groupements** Par exemple, si l'enseignant positionne devant l'élève trois boites opaques contenant chacune deux crayons et qu'il montre successivement le contenu de chacune de ces boites, l'élève est capable de trouver le nombre total de crayons. **Rechercher la valeur d'une part dans un problème de partage** Par exemple, si l'enseignant déclare « J'ai six gâteaux à partager équitablement entre deux poupées et chacune doit recevoir le plus grand nombre possible de gâteaux », l'élève est capable de trouver le nombre de gâteaux que va recevoir chaque poupée. Du matériel est éventuellement mis à disposition de l'élève pour lui permettre de mettre en scène la situation avant de répondre à la question.

Trois critères sont à prendre en compte pour prévoir la progressivité des apprentissages dans la résolution des problèmes arithmétiques : le type de problèmes, les quantités mises en jeu par le problème (elles doivent aller jusqu'à 10 en fin de maternelle, et peuvent être supérieures avec certains élèves) et le matériel à disposition.

Âge	Progressivité
Avant 4 ans	Ce type de problème n'est pas à aborder avant 4 ans.
À partir de 4 ans	• Rechercher le tout dans un problème de groupements. • Situation 1 : « J'ai trois boites qui contiennent chacune deux perles. Combien y a-t-il de perles en tout ? ». • Rechercher la valeur d'une part dans un problème de partage équitable. • Situation 2 : « J'ai six perles à partager équitablement entre deux boites. Chaque boite doit recevoir le même nombre de perles. Combien de perles y aura-t-il dans chaque boite ? ».
À partir de 5 ans	• Rechercher le tout dans un problème de groupements. • Situation 1 : Quatre boites sont placées sur une table. Une grande collection de perles (symbolisés par des jetons) est placée sur une autre table éloignée. Chaque élève doit aller chercher en un seul déplacement la quantité exacte de jetons pour qu'il y ait deux perles dans chaque boite.

Document 3 : Extrait du Livret d'accompagnement des programmes à partir de 4 ans "Acquisition des premiers outils mathématiques" 2025

Situation de référence

La situation « Les jongleurs » est le problème de référence dans la recherche du tout dans un problème de groupements. L'enseignant dispose d'images de jongleurs et de jetons symbolisant les balles.

« J'ai 3 jongleurs. Chaque jongleur doit avoir deux balles. Combien dois-je commander de balles en tout ? »

Document 4 : Extrait du Guide des fondamentaux « Pour enseigner la construction du nombre à l'école maternelle » 2023

Choix d'un problème de référence



Dans cet exemple, le « problème des chevaux » est le problème de référence commun à l'ensemble des classes de l'école. L'enseignant dispose d'un jouet constitué d'une ferme à l'intérieur de laquelle on peut installer des figurines de chevaux. Les élèves ne peuvent pas voir son contenu quand elle est fermée. Le professeur place, par exemple, cinq figurines de chevaux dans la ferme puis en ajoute deux autres (ou en retire deux) en montrant chaque fois les quantités de chevaux qui y sont placés et en verbalisant : « J'ai cinq chevaux dans ma ferme, j'en rajoute encore deux (ou j'en retire deux). Combien y a-t-il de chevaux dans ma ferme maintenant ? »

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve de leçon – MATHÉMATIQUES

Durée de préparation : 2 heures.

Durée de l'épreuve : 1 heure
- français : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie,
- mathématiques : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

SUJET N° X

Vous présenterez une séance d'enseignement sur la thématique des problèmes multiplicatifs à mettre en œuvre en période 5 dans une classe de CM1. Vous pourrez vous aider des documents proposés.

Vous pourrez indiquer :
- les composantes pédagogiques et didactiques de la séance ;

- le déroulement de la séance en précisant vos objectifs d'enseignement et pour chacune des étapes, les activités des élèves et celles de l'enseignant ;

- les principales compétences sollicitées et les modalités d'apprentissages ;

- quelques axes de différenciation selon les obstacles prévisibles.

DOSSIER :

Document 1 : Extrait des programmes. BOEN n°16 du 17 avril 2025.

Document 2 : Extraits de « La résolution de problèmes mathématiques au cours moyen », Eduscol, janvier 2022.

Document 3 : Extrait du manuel « Graine de maths – cycle 3 », Nathan.

Document 1 : **Extrait des programmes. BOEN n°16 du 17 avril 2025.**

La proportionnalité

Cours moyen première année

Le travail sur la proportionnalité conduit au CM1 s'inscrit dans la continuité du travail sur la résolution de problèmes multiplicatifs mené au cycle 2. En effet, les élèves ont déjà résolu des exemples simples de problèmes relevant de la proportionnalité comme « Des tee-shirts coûtent 13 € chacun. Quel est le prix de 6 tee-shirts ? ».

Au CM1, la notion de proportionnalité entre deux grandeurs est explicitement introduite dans le cadre de la résolution de problèmes : les élèves apprennent à identifier des situations relevant de la proportionnalité et à mettre en œuvre dans ce cadre des raisonnements fondés sur la propriété de la linéarité pour la multiplication. Par exemple, pour le problème « 4 pains aux raisins coûtent 7 €. Quel est le prix de 12 pains aux raisins ? », les élèves comprennent qu'il est inutile de déterminer le prix unitaire pour répondre à la question posée.

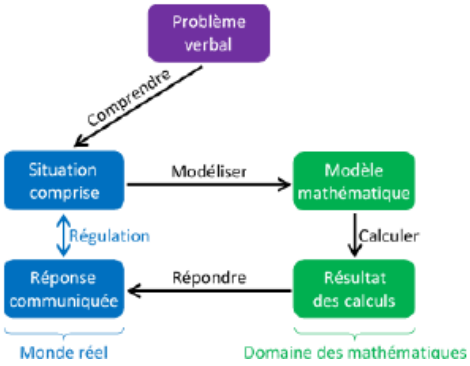
Afin d'éviter le risque de développement d'automatismes ne s'appuyant pas sur le sens, les élèves n'utilisent pas de tableaux de proportionnalité au cours moyen. La résolution de problèmes de proportionnalité s'appuie uniquement sur des raisonnements formulés en langage naturel, à l'oral comme à l'écrit : « Si j'achète 3 fois plus de pains aux raisins, alors je vais payer 3 fois plus. », « Si je prends 4 fois moins de feuilles de papier, alors l'épaisseur de la pile de feuilles sera 4 fois plus petite. », etc.

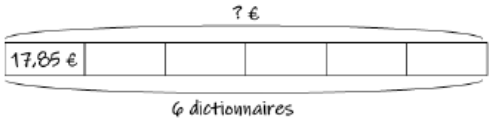
Au cours moyen, les problèmes posés le sont tous dans le cadre des grandeurs et ne portent pas sur des suites de nombres hors contexte.

Objectifs d'apprentissage
Identifier une situation de proportionnalité
Savoir résoudre un problème de proportionnalité

La résolution de problèmes

La résolution de problèmes arithmétiques fait l'objet d'un enseignement explicite qui vise à développer l'aptitude des élèves à résoudre des problèmes de manière autonome. Cet enseignement s'appuie sur le modèle de résolution de problèmes en quatre phases synthétisé par le schéma ci-dessous. Il constitue notamment un outil utile à l'enseignant pour identifier la ou les éventuelles étapes de la résolution sur lesquelles un élève est en difficulté :



• Résoudre des problèmes multiplicatifs de type « parties-tout » en une étape.	L'élève continue de résoudre des problèmes multiplicatifs similaires à ceux rencontrés au cycle 2, mais dont le champ numérique est plus étendu. Pour résoudre le problème « La maitresse de CM1 a acheté six dictionnaires pour la classe. Chaque dictionnaire coute 17,85 €. Quel montant a-t-elle dû payer pour les six dictionnaires ? », l'élève peut réaliser le schéma suivant :  Pour les problèmes consistant à rechercher la valeur d'une part ou le nombre de parts dans le cadre d'un partage équitable, l'élève sait s'appuyer sur un schéma pour faciliter la modélisation mathématique du problème ainsi que sur sa connaissance des tables de multiplication.

Document 2 : **Extraits de « La résolution de problèmes mathématiques au cours moyen », Eduscol, janvier 2022.**

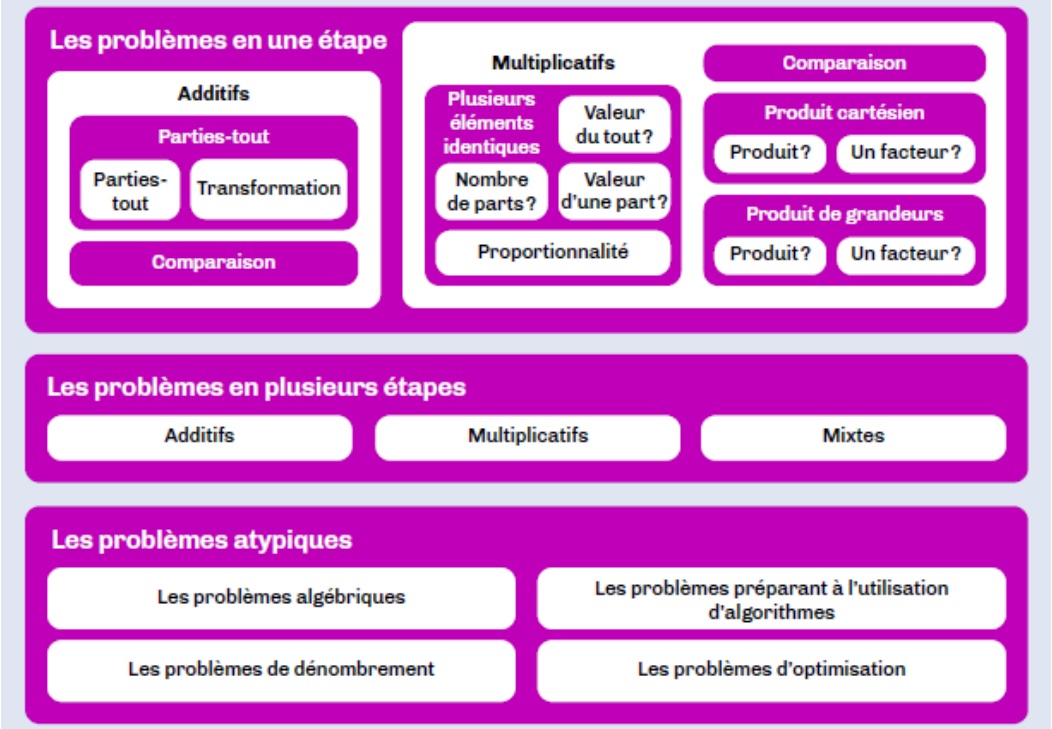


Figure 1. Une classification des problèmes que les élèves doivent apprendre à résoudre au cours moyen.

TROIS EXEMPLES DE PROBLÈMES MULTIPLICATIFS

Voici trois exemples de problèmes pour lesquels il faut effectuer une multiplication :

— *« Arthur a acheté 6 bouteilles d'huile de 0,75 L.*
Quel volume d'huile a-t-il acheté ? »
— *« En configuration football, le Stade de France a une capacité de 80 698 places.*
Quelle sera la recette maximale d'un match pour lequel toutes les places sont vendues à 17 € ? »
— *« En vitesse de croisière, l'Airbus A330 vole à 860 km/h.*
Quelle distance parcourt-il à cette vitesse en trois heures et demi ? »

Document 3 : **Extrait du manuel « Graine de maths – cycle 3 », Nathan.**

Résoudre des problèmes de proportionnalité

Les panneaux solaires

À l'école de Kerlomé, en Bretagne, on a placé des panneaux solaires sur le toit.

Avec 6 panneaux solaires identiques, on peut approvisionner 15 personnes de l'école en électricité.

Combien de personnes peut-on approvisionner en électricité avec 18 de ces panneaux ? 60 panneaux ? 78 panneaux ?

Combien de ces panneaux faut-il installer pour approvisionner en électricité 60 personnes de cette école ?



ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° X

Cycle d'enseignement : Cycle 1

Niveau de classe : Grande section.

Attendu de fin de cycle : Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Lors d'un cycle d'aisance aquatique, vous observez que plusieurs élèves acceptent d'entrer dans l'eau mais qu'ils ne parviennent pas à se déplacer sans appuis solides. Ces élèves recherchent systématiquement le contact avec le mur, le fond ou le matériel flottant. Leurs déplacements sont très courts, réalisés en position verticale, sans véritable action propulsive coordonnée des bras et des jambes. Ils peinent à accepter l'équilibre horizontal et interrompent leur action dès que l'appui disparaît.

Question : Proposer plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance permettant aux élèves de devenir élèves propulseurs, c'est-à-dire capables de se déplacer dans l'eau sans appui solide en utilisant des actions motrices efficaces.
Vous justifierez vos choix **didactiques et pédagogiques** au regard des objectifs de l'aisance aquatique en cycle 1 et des caractéristiques des élèves de grande section.

Annexe 1 :

Éléments des programmes en vigueur

À l'école maternelle : BOEN N°25 du 24 juin 2021

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps.

Ces expériences corporelles visent également à développer la coopération, à établir des rapports constructifs à l'autre, dans le respect des différences, et contribuer ainsi à la socialisation. La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé en conduisant tous les enfants, quelles que soient leurs « performances », à éprouver le plaisir du mouvement et de l'effort, à mieux connaître leur corps pour le respecter.

Chaque activité est l'occasion d'une expression orale, par anticipation, en situation, a posteriori ou de façon décontextualisée.

Objectifs visés et éléments de progressivité

À leur arrivée à l'école maternelle, tous les enfants ne sont pas au même niveau de développement moteur. Ils n'ont pas réalisé les mêmes expériences corporelles et celles-ci ont pris des sens différents en fonction des contextes dans lesquels elles se sont déroulées.

Le choix des activités physiques variées, prenant toujours des formes adaptées à l'âge des enfants, relève de l'enseignant, dans le cadre d'une programmation de classe et de cycle pour permettre d'atteindre les quatre objectifs caractéristiques de ce domaine d'apprentissage. Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants, etc.). Ces séances doivent être organisées en cycles de durée suffisante pour que les enfants disposent d'un temps qui garantisse une véritable exploration et permette la construction de conquêtes motrices significatives.

Agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets

Peu à peu, parce qu'il est sollicité par l'enseignant pour constater les résultats de ses actions, l'enfant prend plaisir à s'investir plus longuement dans les situations d'apprentissage qui lui sont proposées. Il découvre la possibilité d'enchaîner des comportements moteurs pour assurer une continuité d'action (prendre une balle, puis courir pour franchir un obstacle, puis viser une cible pour la faire tomber, puis repartir au point de départ pour prendre un nouveau projectile, etc.). Il apprend à fournir des efforts dans la durée, à chercher à parcourir plus de distance dans un temps donné (« matérialisé » par un sablier, une chanson enregistrée, etc.).

En agissant sur et avec des objets de tailles, de formes ou de poids différents (balles, ballons, sacs de graines, anneaux, etc.), l'enfant en expérimente les propriétés, découvre des utilisations possibles (lancer, attraper, faire rouler, etc.), essaie de reproduire un effet qu'il a obtenu au hasard des tâtonnements. Il progresse dans la perception et l'anticipation de la trajectoire d'un objet dans l'espace qui sont, même après l'âge de cinq ans, encore difficiles.

Adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes, variés

Certains des plus jeunes enfants ont besoin de temps pour conquérir des espaces nouveaux ou s'engager dans des environnements inconnus. D'autres, au contraire, investissent d'emblée les propositions nouvelles sans appréhension mais également sans conscience des risques potentiels. Dans tous les cas, l'enseignant amène les enfants à découvrir leurs possibilités, en proposant des situations qui leur permettent d'explorer et d'étendre (repousser) leurs limites. Il les invite à mettre en jeu des conduites motrices inhabituelles (escalader, se suspendre, ramper…), à développer de nouveaux équilibres (se renverser, rouler, se laisser flotter, etc.), à découvrir des espaces inconnus ou caractérisés par leur incertitude (piscine, patinoire, parc, forêt, etc.). Pour les enfants autour de quatre ans, l'enseignant enrichit ces expérimentations à l'aide de matériels sollicitant l'équilibre (patins, échasses, etc.), permettant de nouveaux modes de déplacement (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, etc.). Il attire l'attention des enfants sur leur propre sécurité et celle des autres, dans des situations pédagogiques dont le niveau de risque objectif est contrôlé par l'adulte.

La découverte du milieu aquatique est favorisée le plus tôt possible afin de permettre à tous les enfants l'acquisition de l'aisance nécessaire pour y évoluer en toute sécurité.

Communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique

Les situations proposées à l'enfant lui permettent de découvrir et d'affirmer ses propres possibilités d'improvisation, d'invention et de création en utilisant son corps. L'enseignant utilise des supports sonores variés (musiques, bruitages, paysages sonores, etc.) ou, au contraire, développe l'écoute de soi et des autres au travers du silence. Il met à la disposition des enfants des objets initiant ou prolongeant le mouvement (voiles, plumes, feuilles, etc.), notamment pour les plus jeunes d'entre eux. Il propose des aménagements d'espace adaptés, réels ou fictifs, incitent à de nouvelles expérimentations. Il amène à s'inscrire dans une réalisation de groupe. L'aller-retour entre les rôles d'acteurs et de spectateurs permet aux plus grands de mieux saisir les différentes dimensions de l'activité, les enjeux visés, le sens du progrès. L'enfant participe ainsi à un projet collectif qui peut être porté au regard d'autres spectateurs, extérieurs au groupe classe.

Collaborer, coopérer, s'opposer

Pour le jeune enfant, l'école est le plus souvent le lieu d'une première découverte des jeux moteurs vécus en collectif. La fonction de ce collectif, l'appropriation de différents modes d'organisation, le partage du matériel et la compréhension des rôles nécessitent des apprentissages. Les règles communes (délimitations de l'espace, but du jeu, droits et interdits, etc.) sont une des conditions du plaisir de jouer, dans le respect des autres.

Pour les plus jeunes, l'atteinte d'un but commun se fait tout d'abord par l'association d'actions réalisées en parallèle, sans réelle coordination. Il s'agit, dans les formes de jeu les plus simples, de comprendre et de s'approprier un seul rôle. L'exercice de rôles différents instaure les premières collaborations (vider une zone des objets qui s'y trouvent, collaborer afin de les échanger, les transporter, les ranger dans un autre camp, etc.). Puis, sont proposées des situations dans lesquelles existe un réel antagonisme des intentions (dérober des objets, poursuivre des joueurs pour les attraper, s'échapper pour les éviter, etc.) ou une réversibilité des statuts des joueurs (si le chat touche la souris, celle-ci devient chat à sa place, etc.).

D'autres situations ludiques permettent aux plus grands d'entrer au contact du corps de l'autre, d'apprendre à le respecter et d'explorer des actions en relation avec des intentions de coopération ou d'opposition spécifiques (saisir, soulever, pousser, tirer, immobiliser, etc.). Que ce soit dans ces jeux à deux ou dans des jeux de groupe, tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu.

Ce qui est attendu des enfants en fin d'école maternelle

. Courir, sauter, lancer de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis . Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir. . Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés. . Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical. . Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de rondes et jeux chantés. . Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, s'opposer, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

Annexe 2 : BO n°9 du 3 mars 2022 : Enseignement de la natation scolaire – Contribution de l'école à l'aisance aquatique.

Note de service du 28 février 2022. B- L'enseignement de la natation : dimensions pédagogiques

Pour satisfaire aux exigences des programmes d'enseignement, il appartient à l'école et à l'établissement scolaire (au collège et au lycée) de mettre en place des actions destinées aux élèves non-nageurs dans le cadre des dispositifs d'accompagnement et de soutien en vigueur.

La singularité et la spécificité des obstacles rencontrés par les élèves non-nageurs (y compris les élèves en situation d'aptitude partielle) sont prises en compte dans les formes de groupements et l'organisation du taux d'encadrement, au regard des contextes d'enseignement. Les professeurs contribuent à la répartition des moyens et l'occupation des installations.

Les élèves en situation de handicap doivent faire l'objet d'une attention particulière, en référence à leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Dans le premier degré

Pour permettre aux élèves de construire les compétences attendues, en référence aux programmes d'enseignement, il importe, dans la mesure du possible, de prévoir trois à quatre séquences d'apprentissage à l'école primaire (de 10 à 12 séances chacune).

Le parcours de formation de l'élève s'initie dans la perspective d'une aisance aquatique, dès le cycle 1. Il se traduit par des situations de découverte et d'exploration du milieu aquatique. Elles permettent d'agir en confiance et en sécurité ainsi que de découvrir de nouveaux équilibres (entrer et sortir de l'eau, se déplacer, s'immerger, se laisser flotter sans matériel et sans aide).

Le parcours se poursuit au cycle 2 par des temps d'enseignement progressifs et structurés, afin de permettre la validation des attendus de la fin du cycle (notamment « se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion »).

La fréquence, la durée des séances et le temps d'activité dans l'eau sont des éléments déterminants pour assurer la qualité des apprentissages. Dans le cadre d'une séquence d'enseignement, une séance hebdomadaire est un seuil minimal. Des programmations plus massées (2 à 4 séances par semaine), voire sous forme de stage sur plusieurs jours consécutifs, peuvent être encouragées. Elles peuvent constituer des réponses efficaces dans des contextes particuliers, à des projets ou à des besoins, notamment pour les actions de soutien et de mise à niveau. Chaque séance doit correspondre à une durée optimale de 40 à 45 minutes de pratique effective dans l'eau.

Les professeurs peuvent utilement se reporter aux « Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions » à l'annexe 3 de la présente note de service.

Annexe 3 - Aisance aquatique, repères et paliers d'acquisitions

Repères pour l'aisance aquatique et paliers d'acquisitions qui permettent de situer l'élève en grande profondeur (au minimum taille de la personne avec le bras levé) et sans matériel de flottaison.

<table>
<tr><td rowspan="2">Paliers d'acquisitions de l'aisance aquatique</td><td rowspan="2">Objectifs</td><td>Observation</td></tr>
<tr><td>Repères clés pour le professeur ou l'intervenant</td></tr>
<tr><td rowspan="5">Palier 1 :

Cette première étape consiste à entrer seul dans l'eau, se déplacer en immersion complète et à sortir seul de l'eau.</td><td rowspan="2">S'engager dans le milieu aquatique et découvrir une nouvelle locomotion</td><td>1) Entrer seul dans l'eau</td></tr>
<tr><td>2) Sortir seul de l'eau</td></tr>
<tr><td>Passer de l'appui à la suspension</td><td>3) Se déplacer avec les épaules immergées</td></tr>
<tr><td>S'immerger</td><td rowspan="2">4) Immerger complètement la tête pendant plusieurs secondes</td></tr>
<tr><td>S'immerger de plus en plus longtemps</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Palier 2 :

Cette seconde étape nécessite de sauter ou chuter dans l'eau, à se laisser remonter, à flotter de différentes manières, à</td><td rowspan="2">Accepter l'action de l'eau sur son corps</td><td>5) Toucher le fond avec les pieds

(Profondeur taille avec le bras levé)</td></tr>
<tr><td>Enchaînement

6) Puis se laisser remonter passivement</td></tr>
</table>

regagner le bord et à sortir seul.	Sauter et se rendre indéformable pour « passer à travers » l'eau	A partir d'un saut : 7) Toucher le fond avec les pieds (Profondeur minimum taille avec le bras levé)
		Enchaînement 8) Puis se laisser remonter passivement
Palier 3 : Cette dernière étape consiste à entrer dans l'eau par la tête, à remonter à la surface, à parcourir 10 m en position ventrale tête immergée, à flotter sur le dos avec le bassin en surface, à regagner le bord et à sortir seul.	Accepter le déséquilibre et le changement de direction	9) Basculer dans l'eau depuis le bord et entrer dans l'eau par le haut du dos
		Enchaînement 10) Puis pivoter dans l'eau pour se retrouver dos au mur
	Choisir sa forme pour s'orienter de différentes façons	11) S'allonger sur le ventre, bras dans le prolongement du corps tête sous les bras, quelques secondes
		12) S'allonger sur le dos, bras dans le prolongement du corps, le temps de plusieurs échanges ventilatoires
		13) Entrer dans l'eau par la tête en premier et glisser plusieurs mètres sans nager
		14) Parcourir 10 mètres sans prise d'appui solide

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Première partie de l'épreuve d'entretien
« Éducation physique et sportive »

Durée de la préparation consacrée à la première partie de l'épreuve d'entretien « Éducation physique et sportive » : 30 minutes

Durée de l'entretien : 1 heure et 5 minutes

- éducation physique et sportive : 30 minutes.
- motivation du candidat et aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation : 35 minutes.

Coefficient 2

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

SUJET N° X

Cycle d'enseignement : Cycle 2

Niveau de classe : CE1

Attendu de fin de cycle : S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu

Constat (description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages) : Vous avez formé deux équipes d'élèves qui s'affrontent sur un terrain. Le but du jeu est de faire progresser un objet par des passes afin de traverser le camp adverse. Vous constatez que les deux équipes ne marquent pas, que l'objet est souvent au sol et ne progresse pas sur le terrain.

Question :

Après avoir identifié le champ d'apprentissage et les activités physiques concernées, proposer plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permettent aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques.

Annexe :
Éléments des programmes en vigueur

À l'école élémentaire BOEN n° 31 du 30 juillet 2020 (extraits)

L'éducation physique et sportive répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves, filles et garçons ensemble et à égalité, a fortiori les plus éloignés de la pratique physique et sportive, de construire cinq compétences travaillées en continuité durant les différents cycles :
- Développer sa motricité et apprendre à s'exprimer en utilisant son corps
- S'approprier, par la pratique physique et sportive, des méthodes et des outils
- Partager des règles, assumer des rôles et des responsabilités
- Apprendre à entretenir sa santé par une activité physique régulière
- S'approprier une culture physique sportive et artistique

Pour développer ces compétences générales, l'éducation physique et sportive propose à tous les élèves, de l'école au collège, un parcours de formation constitué de quatre champs d'apprentissage complémentaires :
- Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
- Adapter ses déplacements à des environnements variés
- S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
- Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Chaque champ d'apprentissage permet aux élèves de construire des compétences intégrant différentes dimensions (motrice, méthodologique, sociale), en s'appuyant sur des activités physiques sportives et artistiques (APSA) diversifiées. Chaque cycle des programmes (cycles 2, 3, 4) doit permettre aux élèves de rencontrer les quatre champs d'apprentissage. À l'école et au collège, un projet pédagogique définit un parcours de formation équilibré et progressif, adapté aux caractéristiques des élèves, aux capacités des matériels et équipements disponibles, aux ressources humaines mobilisables.

Spécificités du cycle 2

Au cours du cycle 2, les élèves s'engagent spontanément et avec plaisir dans l'activité physique. Ils développent leur motricité, ils construisent un langage corporel et apprennent à verbaliser les émotions ressenties et actions réalisées. Par des pratiques physiques individuelles et collectives, ils accèdent à des valeurs morales et sociales (respect de règles, respect de soi-même et d'autrui). À l'issue du cycle 2, les élèves ont acquis des habiletés motrices essentielles à la suite de leur parcours en éducation physique et sportive. Une attention particulière est portée au savoir nager.

Attendus de fin de cycle 2	Champ d'apprentissage
Courir, sauter, lancer à des intensités et des durées variables dans des contextes adaptés. Savoir différencier : courir vite et courir longtemps / lancer loin et lancer précis / sauter haut et sauter loin. Accepter de viser une performance mesurée et de se confronter aux autres. Remplir quelques rôles spécifiques.	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Se déplacer dans l'eau sur une quinzaine de mètres sans appui et après un temps d'immersion. Réaliser un parcours en adaptant ses déplacements à un environnement inhabituel. L'espace est aménagé et sécurisé. Respecter les règles de sécurité qui s'appliquent	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Mobiliser le pouvoir expressif du corps, en reproduisant une séquence simple d'actions apprise ou en présentant une action inventée. S'adapter au rythme, mémoriser des pas, des figures, des éléments et des enchaînements pour réaliser des actions individuelles et collectives.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
S'engager dans un affrontement individuel ou collectif en respectant les règles du jeu. Contrôler son engagement moteur et affectif pour réussir des actions simples. Connaître le but du jeu.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

Reconnaître ses partenaires et ses adversaires	

Spécificité du Cycle 3

Au cours du cycle 3, les élèves mobilisent leurs ressources pour transformer leur motricité dans des contextes diversifiés et plus contraignants. Ils identifient les effets immédiats de leurs actions, en insistant sur la nécessaire médiation du langage oral et écrit. Ils poursuivent leur initiation à des rôles divers (arbitre, observateur...) et comprennent la nécessité de la règle. Grâce à un temps de pratique conséquent, les élèves éprouvent et développent des méthodes de travail propres à la discipline (par l'action, l'imitation, l'observation, la coopération, etc.). La continuité et la consolidation des apprentissages nécessitent une coopération entre les professeurs du premier et du second degré. Dans la continuité du cycle 2, savoir nager reste une priorité.

Attendus de fin de cycle 3	Champ d'apprentissage
Réaliser des efforts et enchaîner plusieurs actions motrices dans différentes familles pour aller plus vite, plus longtemps, plus haut, plus loin. Combiner une course un saut un lancer pour faire la meilleure performance cumulée. Mesurer et quantifier les performances, les enregistrer, les comparer, les classer, les traduire en représentations graphiques. Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur	Produire une performance optimale, mesurable à une échéance donnée
Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel. Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement. Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème. Valider l'attestation scolaire du savoir nager (ASSN)	Adapter ses déplacements à des environnements variés
Réaliser en petits groupes deux séquences : une à visée acrobatique destinée à être jugée, une autre à visée artistique destinée à être appréciée et à émouvoir. Savoir filmer une prestation pour la revoir et la faire évoluer. Respecter les prestations des autres et accepter de se produire devant les autres.	S'exprimer devant les autres par une prestation artistique et/ou acrobatique
En situation aménagée ou à effectif réduit, S'organiser tactiquement pour gagner le duel ou le match en identifiant les situations favorables de marque. Maintenir un engagement moteur efficace sur tout le temps de jeu prévu. Respecter les partenaires, les adversaires et l'arbitre. Assurer différents rôles sociaux (joueur, arbitre, observateur) inhérents à l'activité et à l'organisation de la classe. Accepter le résultat de la rencontre et être capable de le commenter.	Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET X

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

En CE1, lors d'une séance de lecture autour d'un album présentant différentes formes de familles (familles monoparentales, recomposées, homoparentales…), un élève lève la main et dit devant la classe : « Moi, je n'ai pas le droit de lire des histoires où il y a deux papas. Mes parents disent que ce n'est pas normal. »

Comment réagissez-vous ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

Lors d'une séance d'EPS vous entendez une AESH invectiver fortement un élève dans les vestiaires sous prétexte qu'il est trop lent à se changer. Ce n'est pas la première fois que vous surprenez cette attitude. Comment réagissez-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), qui sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE : SUJET X

SITUATION PROFESSIONNELLE D'ENSEIGNEMENT

Des parents de votre classe de Grande Section contestent votre choix littéraire : "Les trois petits cochons" et vous demandent de travailler sur un autre album de littérature de Jeunesse. Que faites-vous ?

SITUATION PROFESSIONNELLE EN LIEN AVEC LA VIE SCOLAIRE

En MS, une élève bénéficiant d'une notification d'accompagnement à 100% se voit attribuer un AESH homme. Après avoir rencontré l'AESH, le père contacte l'école, s'oppose à cette affectation et retire sa fille de l'école, conditionnant son retour à la désignation d'une AESH femme. Comment réagissez-vous ?

QUESTIONS PRINCIPALES :

a) Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissement publics locaux d'enseignement et des écoles (ou établissements privés sous contrat), qui sont en jeu dans cette situation ?

b) Comment analyser cette situation ? Quelles pistes de solutions envisager ? Quelle attitude adopter ? Quelle réponse apporter ? Quelle prise en charge mettre en œuvre ? Quels gestes professionnels adopter ? Quelles préconisations institutionnelles mettre en œuvre ?

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

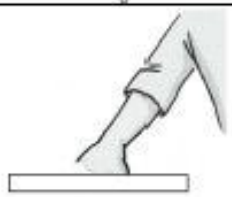
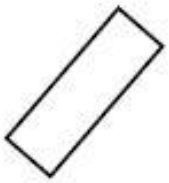
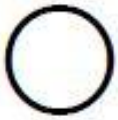
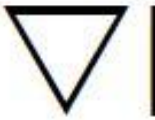
2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

Name:

Datum:

Mein Bilderwörterbuch - Die Gegensätze

			
groß	klein	dick	dünn
			
lang	kurz	schwer	leicht
			
hart	weich	glatt	rau
			
rund	eckig	bunt	einfarbig

MARIEKA

Source : http://luluarcenciel.eklablog.com/fiches-diverses-en-allemand-c17446503

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ALLEMAND

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**

Wie alt ist er, wie alt ist sie?



Wie alt ist Frank?

Er ist _____.



Wie alt ist Lena?

Sie ist _____.



Wie alt ist Markus?

Er _____.



Wie alt ist Maria?

_____.

Und du? Wie alt bist du ?

_____

Wie alt ist er, wie alt ist sie?



Wie alt ist Frank?

Er ist _____.



Wie alt ist Lena?

Sie ist _____.



Wie alt ist Markus?

Er _____.



Wie alt ist Maria?

_____.

Und du? Wie alt bist du ?

_____

Source : http://www.sanleane.fr/allemand-des-fiches-pour-eleves-debutants-a4468934?noajax&mobile=0

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**



Affiche réalisée par des élèves de CM1

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ANGLAIS

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**



Three blind mice (bis), see how they run! (bis)



They all ran after the farmer's wife,



Who cut off their tails with a carving knife,



Did you ever see such a thing in your life,



As three blind mice?

Anglais initiation CE$_1$, Retz, 2008

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - Espagnol

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.

2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.

3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.

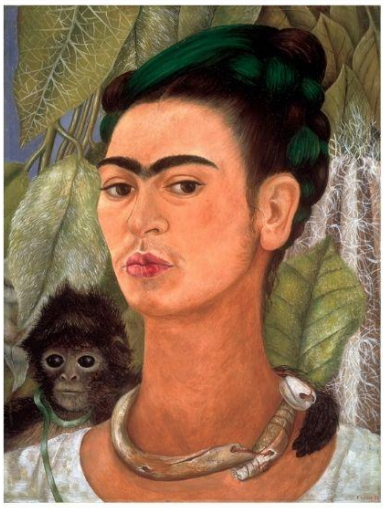


Cartel de la película *Hola Frida,* André Kadi y Karine Vézina, 2025

Soy una famosa pintora mexicana (1907-1954).
Mi padre Guillermo es fotógrafo. A los 18 años, sufro un accidente de autobús y *empiezo (je commence)* a pintar durante mi convalescencia. Pinto muchos *autorretratos (autoportraits)* a lo largo de mi vida. *Me caso (je me marie)* dos veces con el pintor Diego Rivera.



Frida Kahlo.


Autorretrato con mono, Frida Kahlo, 1938

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - Espagnol

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.

2. Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.

3. L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.



Amazonía – Efrain Rengifo (2023)

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**



Extrait de Grandi Amici 2, Eli

ACADÉMIE
DE NICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Concours externes, concours externes spéciaux, seconds concours internes, seconds concours internes spéciaux et troisièmes concours de recrutement de professeurs des écoles

Épreuve d'admission : Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère - ITALIEN

Durée de préparation : 30 minutes

Durée de l'épreuve : 30 minutes

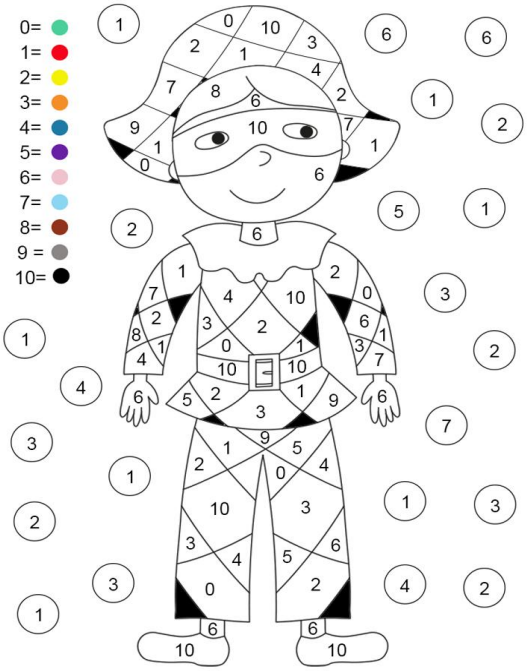
L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

SUJET N° X

1. **Le candidat se présente brièvement puis décrit et situe le document proposé *(10 minutes dans la LVE choisie)*.**

2. **Le candidat expose la manière dont il pourrait exploiter et/ou mettre en œuvre le document fourni dans une séance ou séquence pédagogique (objectifs poursuivis et modalités d'exploitation du support) *(10 minutes en français)*.**

3. **L'épreuve se termine par un échange avec le jury dans la LVE choisie afin d'approfondir les points abordés lors de l'exposé *(10 minutes)*.**



COLORA IL DISEGNO SEGUENDO LE INDICAZIONI DELLA LEGENDA.

Copyright © fantavolando.it

Arlecchino



Arlecchino aveva un trombone
fatto di panna e di torrone,
un vestito tanto carino
rosso, blu, giallo e verdino.
Arlecchino aveva un cappellino
del color del carboncino,
tutto toppe il vestitino
viva, viva Arlecchino.

www.cosepercrescere.it